

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS	
ETATS-UNIS:	
Un an: .....	\$2.00
CANADA, Hors-District,	
Un an: .....	\$1.50
CANADA, District,	
Un an: .....	\$1.00

**AUX ANNONCEURS**  
 Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.  
 Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

Vol. XLV No 22

Ste-Marie, Beauce VENDREDI 17 JANVIER 1947

## Québec se réjouit de ne pas avoir signé d'accord fiscal avec Ottawa

Voilà en substance ce que déclarait récemment l'Hon. Premier Ministre de la Province de Québec à ceux qui l'interrogeaient au sujet de l'attitude prise par l'Hon. M. J.B. McNair, premier ministre du Nouveau Brunswick.

"Les faits parlent par eux-mêmes. Je constate qu'apparemment toutes les provinces, sauf la Colombie Canadienne, qui fut la dernière à signer une entente, paraissent mécontentes. Le gouvernement de Québec est content de ne pas avoir signé d'accord sur les bases établies par Ottawa. L'esprit et l'essence de la Confédération, c'est la collaboration et la coopération bien comprises. Le résultat des tactiques fédérales a été de provoquer la désunion, la méfiance, la confusion et le marchandage corrupteur dans la confédération."

Le premier ministre ajouta que le gouvernement de Québec sera toujours heureux de collaborer avec le gouvernement central et les gouvernements des autres provinces respectueusement de l'esprit et de la lettre de la constitution, mais qu'il ne collaborera jamais au mépris de la constitution. Il est évident plus que jamais, dit-il, que les procédés des autorités fédérales constituent un danger pour la constitution elle-même. Nous sommes prêts à faire tout ce qui sera possible pour conjurer ce danger le prévenir et l'empêcher. En temps et lieux les responsabilités seront établies de façon plus complète. Pour le présent je trouve singulier que dans des questions qui concernent la confédération, certaines personnes parlent d'une convention partielle-fédérale-provinciale et qu'il soit question d'une conférence à laquelle n'assisteraient pas les provinces qui ont cru de leur devoir de ne pas signer d'entente avec le fédéral et ont tenu une attitude dont le bien-fondé est confirmé par les événements.

Certains bureaucrates fédéraux

qui veulent conserver leur situation et qui la gardent si la centralisation antidémocratique est réalisée, donnent de mauvais conseils au fédéral. Ils lancent dans le public des arguments contraires aux faits. Le gouvernement de Québec sera toujours heureux de coopérer mais ne sera jamais complice. Ainsi la publicité bureaucratique fédérale est à l'effet que la province de Québec recerait plus que d'après l'arrangement de 1942, en vertu des propositions fédérales. C'est un argument fallacieux, car l'arrangement de 1942, passé par les provinces, a été désastreux pour la province. Ils disent: vous receviez tant de millions et vous recevez tant de millions de plus. Ils ne considèrent pas ce qu'on pourrait retirer, sans l'abandon partiel des droits. Ils basent leurs comparaisons sur l'exercice partiel des pouvoirs. Par exemple, la Colombie Canadienne, avant 1942, avait une taxe de 10 pour cent sur les corporations, tandis que Québec en avait une de 5 pour cent. Apparemment, la Colombie devait être payée sur une base de 10 pour cent. C'est donner une prime à ceux qui chargent 10 pour cent et punir ceux qui chargent 5 pour cent. Tout arrangement doit être fait sur des bases équitables.

Le premier ministre a également noté que le fédéral a remis à la Colombie canadienne et à la Saskatchewan des emprunts contractés pour le chômage, alors que la province a remboursé ses emprunts pour le même L'attitude d'Ottawa, dit-il, au lieu de favoriser l'unité bien comprise, tend à la désunion et au sabotage du pacte confédératif.

### L'honorable Th. Tremblay nommé commandeur

Sa Sainteté Pie XII vient de nommer l'Hon. Juge Thomas Tremblay Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

L'hon. juge Thomas Tremblay est né à Montmagny. Il a fait ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière et ses études de Droit à l'Université Laval. Après avoir pratiqué sa profession pendant plusieurs années à Montmagny, l'avocat Tremblay fut nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix, en 1938. L'an dernier, il fut choisi par le gouvernement provincial comme président de la Régie de l'électrification rurale et membre du comité d'arbitrage pour l'expropriation de la Montréal Heat and Power. Enfin, disons encore que l'hon. juge Thomas Tremblay est président de la société Symphonique de Québec, président général de la société St-Vincent de Paul et président du Conseil des

Oeuvres du diocèse de Québec.

#### UNITE SANITAIRE A MONTMAGNY

Lundi 20 janv.: Montmagny Clinique antituberculeuse par le Dr Richard, de 10.30 hrs à midi et de 2 hrs à 3.45 p.m.

Mardi 21 janv. St-Pierre, Clinique de bébés de 2 hrs à 3 hrs.

St-Thomas: Clinique dentaire dans une école du rang.

Mercredi 22 janv. Montmagny: Examen scolaire.

Jeudi 23 janv. Montmagny: Clinique de puériculture à la salle des Chevaliers de Colomb de 2 hrs à 4 hrs.

Vendredi, 24 janv.: Montmagny: Clinique dentaire.

#### Promus au Pacifique Canadien



C. W.-F. Tully, (à gauche) qui vient d'être promu surintendant général du district de Québec, au Pacifique Canadien, et M. W.-F. Koehn (à droite) surintendant de la division des Laurentides, qui remplacera désormais M. Tully au poste de surintendant à Montréal.



### Message à la population de la ville de Montmagny

Chers Concitoyens,

Dimanche dernier un groupe imposant de citoyens de Montmagny, réunis à la salle de la J.O.C., m'ont prié de me porter candidat à la mairie de la ville de Montmagny. Je me dois de remercier tous ceux qui ont ainsi participé à ce mouvement, et je leur en suis très reconnaissant pour la considération qu'ils m'ont témoignée.

La fonction de maire est, pour celui qui l'occupe, un honneur très appréciable; mais, par contre, elle est aussi une charge assez onéreuse. J'ai espéré pendant quelque temps que l'on jetterait les yeux sur d'autres personnes que moi; mais, vu l'insistance de mes concitoyens, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'acquiescer à la demande faite, et d'offrir mon entier concours à l'administration et aux intérêts de ma ville.

Avant de rendre publique ma candidature, j'ai cru devoir rendre hommage à vos anciens maires et à vos anciens conseillers pour le grand dévouement qu'ils ont apporté dans la direction de vos intérêts municipaux; et, je tiens bien à les assurer que mon plus grand désir sera de continuer l'avancement de notre ville vers le progrès, avancement auquel chaque conseil a eu sa part de mérite.

Il a peut-être été d'usage, dans le passé, qu'un maire se présente avec un cartel; mais étant donné que ma candidature est faite sans esprit politique et dans le seul but de travailler pour le progrès de ma ville, je laisse au public entière discrétion quant au choix des hommes appelés à siéger aux divers postes de l'échevinage; et, j'ai confiance que les échevins élus sauront apporter leur entière collaboration dans l'administration de notre municipalité.

Je ne puis faire aucune promesse, sauf celle de garantir mon dévouement le plus complet à la cause municipale, afin que notre ville continue sa marche vers le progrès.

Je demeure votre dévoué serviteur.  
Narcisse Morin.

#### TIRAGE AU COLLEGE DU SACRE - COEUR

Mardi le 14 janvier, avait lieu au Collège le tirage d'une bicyclette C.C.M. M. le chanoine A. Lessard, curé, avait bien voulu répondre à l'invitation du Frère Directeur de venir "sortir" le billet chanceux. Ce billet portait le numéro 4491 et était au nom de Mme Vve Joseph Gagnon de Lac-au-Saumon, Cté Matapédia. Mme Gagnon avait acheté ce billet de son petit-fils Roland, pensionnaire à notre Collège.

Félicitations à Mme Gagnon, remerciements à tous nos élèves qui ont contribué à faire un succès de ce tirage, remerciements également à nos anciens ainsi qu'à tous les amis du Collège qui se sont montrés si généreux.

Le Frère Directeur.

#### EUCHRE - BRIDGE

La partie de cartes annuelle de la Ligue Catholique Féminine aura lieu au Couvent le 27 janvier à 8 heures, p.m.

Les ligueuses seront admises gratuitement sur présentation de leur carte de membre pour 1947. Pour les autres personnes, l'admission sera de 0.35 et les messieurs seront admis.

Pour le paiement des cartes le membre ou pourra s'adresser au magasin de Mlle Anna-Marie Bélanger, rue Ste-Julie, ou bien aux dames du comité.

Toutes les personnes qui auront la générosité d'offrir des prix n'auront qu'à les faire parvenir au magasin Quebec Power où ils seront exposés.

On est prié d'apporter son jeu de cartes.

"En amour, l'accomplissement de nos plus grands désirs est souvent la source de nos plus grandes peines."

#### SAINT-PIERRE

M. le professeur Louis Bouchard après avoir passé la vacance dans sa famille est retourné à St-Nicolas de Lévis.

Sont aussi retournés à leurs études respectives: MM. Paul-Emile Létourneau et Fernand Lapointe, E.E.M. à Québec, Guy Lecomte au Collège Loyola, Montréal, Fernand Blais à l'École Normale Laval, Qué., André Cloutier au Collège Ste-Anne, Jean-Marie Cloutier, au High Scholl Québec, Milles Lorraine Cloutier à l'École Supérieure de Beauceville, Gervaise Talbot, Marguerite Blais et Jeannette Caron à l'École Normale de l'Islet, Gisèle Allaire, Réjane Caron, Suzanne Cloutier à l'École Ménagère de St-Michel, Mlle Yolande Cloutier au High Scholl Québec.

M. Zotique Proulx mesureur après avoir passé la quinzaine des fêtes dans sa famille est retourné à Windigo.

M. Horace Blais de Jemett-City et le R.P. Hervé, Franciscain étaient chez leur père en fin de semaine à l'occasion de la mort de leur frère M. Dallaire Blais.

M. Yvon Lepage entend bien dès le début du mois de mai prochain faire des travaux et agrandissements considérables à cet établissement afin d'avoir des salles spacieuses, pour répondre aux demandes des citoyens de Montmagny, des paroisses voisines et des touristes.

#### CHATEAU CANADIEN

L'Hôtel Château Canadien situé sur la rue St-Jean-Baptiste, en la ville de Montmagny autrefois la propriété de M. T.E. Boudreau, est maintenant la propriété de M. Yvon Lepage, industriel, de Lyster, Cté de Mégantic.

M. Yvon Lepage entend bien dès le début du mois de mai prochain faire des travaux et agrandissements considérables à cet établissement afin d'avoir des salles spacieuses, pour répondre aux demandes des citoyens de Montmagny, des paroisses voisines et des touristes.

"En amour, l'accomplissement de nos plus grands désirs est souvent la source de nos plus grandes peines."

#### MUNICIPALITE ST-PIERRE

A une assemblée du Conseil municipal de la paroisse de St-Pierre, Rivière du Sul, convoquée par le Secrétaire-Trésorier et tenue le 28 décembre mil neuf cent quarante six.

Il a été proposé par M. J.L. Armand Proulx, conseiller, secondé par M. Chs-A. Morin, conseiller, et résolu que:

1. La paroisse de Saint-Pierre, Rivière du Sud, prie l'honorable Maurice Duplessis, Premier - Ministre et Procureur Général de la Province de Québec d'agréer ses félicitations et lui promet son appui pour l'attitude ferme et courageuse manifestée dans le cas des Témoins de Jéhovah, dont la campagne de propagande est un défi à l'autorité et un outrage aux croyances religieuses de la population catholique et française de notre province.

2. Que copie de cette résolution soit transmise à l'Honorable Premier - Ministre ainsi qu'aux journaux.

Jean Cloutier, maire.

#### CHRONIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Suggestion pour ce concours de lunch  
 Dans plus de trente écoles du comté au-delà de sept cents écoliers s'intéressent activement au concours de lunch à l'école. Les menus des boîtes à lunch sont meilleurs, c'est-à-dire plus conformes aux règles de l'hygiène alimentaire. Il y a amélioration

Cet Hôtel situé à un endroit magnifique de la Ville de Montmagny, avec vue sur le fleuve St-Laurent, n'est situé qu'à 35 milles de Québec, et sera, une fois les travaux exécutés, un des hôtels les plus formidables du Bas de Québec.  
(Communiqué)

### Domaine national

Le Parlement canadien pourra abolir l'appel au Conseil privé.

Le Conseil privé vient de rendre à Londres récemment un arrêt d'une grande importance pour le Canada. Le Conseil privé a décidé que si le gouvernement canadien passe une loi à l'effet d'abolir l'appel au Conseil privé, la Cour Suprême sera désormais le tribunal de dernière instance dans tous les domaines, au Canada.

Projet de cité catholique d'un coût de cinq millions de dollars à Ottawa.

Une véritable cité catholique, groupant plusieurs immeubles, sera érigée au sein de la capitale canadienne. Le projet, dont la réalisation doit commencer au printemps est basé sur un plan de cinq ans.

Demandes et protestations affluent à Ottawa.

Le gouvernement est inondé de protestations et de demandes de la part des locataires relativement au problème du logement. Aucune décision n'a encore été rendue par Ottawa à ce sujet.

Plusieurs contrôles abolis.

Le gouvernement abandonne le contrôle des prix sur une grande variété de marchandises et de services, parce que la menace d'une hausse illimitée des prix commence à disparaître. Mais le temps n'est pas encore venu d'enlever toutes les régies.

Québec est content de n'avoir pas signé d'accord sur la base établie par Ottawa.

Interrogé au sujet de l'attitude prise par l'Hon. M. J.R. McNair, premier ministre du Nouveau-Brunswick, concernant les propositions du fédéral, l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la Province de Québec a déclaré récemment: "Les faits parlent eux-mêmes. Je constate qu'apparemment toutes les provinces, sauf la Colombie Canadienne, qui fut la dernière à signer une entente, paraissent mécontentes. Le gouvernement de Québec est content de ne pas avoir signé d'accord sur les bases établies par Ottawa."

### Domaine international

James Byrnes résigne ses fonctions et le général Marshall lui succède.

Le général Georges Marshall a été appelé récemment à succéder au secrétaire d'Etat, James Byrnes, qui a résigné ses fonctions pour raison de santé.

Las de réduction d'impôts aux Etats-Unis.

Le président Truman a soumis récemment au Congrès, le premier budget fédéral équilibré depuis la dépression de 1930, en mettant les législateurs en garde contre une réduction des impôts.

Un nouveau problème a été soumis aux Nations Unies.

La Grande-Bretagne a prié récemment le Conseil de Sécurité des Nations-Unies d'étudier son différend avec l'Albanie. On sait que les Britanniques reprochent aux autorités albanaises d'avoir mouillé délibérément des mines dans le canal de Corfou.

Le premier ministre Léon Blum se rend à Londres.

Le premier ministre de France, Léon Blum s'est rendu à Londres dernièrement. On croit dans les milieux diplomatiques qu'il a discuté de la possibilité d'instaurer une politique anglo-française sur l'avenir de l'Allemagne.

Trieste est l'objet d'un compromis à Lake-Success.

Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a approuvé récemment l'entente des quatre grandes puissances au sujet de l'établissement du territoire libre de Trieste et il a promis de protéger ce territoire contre toute agression.

Nouveau modèle de Ford.

La Ford Motor Compagny annonçait récemment qu'elle mettra prochainement sur le marché une voiture à très bas prix qui révolutionnera toute l'industrie de l'automobile.

Cadeau du Saint-Père.

Sa Sainteté le Pape Pie XII a annoncé qu'il se départira de 28,000 tonnes de blé qui lui ont été expédiés par le peuple de l'Argentine, pour en faire don aux Milanais et autres habitants du nord de l'Italie.

marquée.

Dans la compilation des rapports, nous nous rendons compte avec joie de l'intérêt du personnel enseignant et de la généreuse collaboration des parents, malgré le surcroît de travail que cela leur impose.

Nous tenons à les féliciter et nous les remercions, au nom de ces écoliers privilégiés qui jouiront d'une meilleure santé grâce de succès scolaires. Mais pour maintenir l'enthousiasme

me et pour éviter la routine, certaines institutions pourraient peut-être faire le concours une semaine seulement par mois, pour le concours du "Train du bon lunch", ou un mois par deux mois pour "Les sept points du bon lunch". Le titulaire de la classe pourra faire le concours sans avertissement préalable et quand il le jugera bon. Ce moyen diminuera le travail supplémentaire des institutrices et

(suite à la dernière page)

# La J.O.C. REND SERVICE A TOUS!

# "LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,

publié par

La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny,

le vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"

doit être adressée à :

Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an — \$1.00

CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50

ETATS-UNIS — 1 an — \$3.00

## 72ème assemblée générale annuelle de la Barque Canadienne Nationale

Les dépôts, l'actif et les prêts courants sont plus élevés que jamais — Les bénéfices sont en augmentation. — Situation d'une grande liquidité. — Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal le mercredi 8 janvier, la 71ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 novembre 1946, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle d'importants progrès.

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$1,135,313 les bénéfices qui étaient, l'année précédente, de \$1,082,

633. Ils ont été répartis comme suit: provision pour les impôts fédéraux, \$531,930; contribution au Fonds de pension du personnel, \$140,000; amortissement des immeubles sociaux, \$156,792. Une somme de \$490,000 a été affectée au dividende et le solde créditeur du compte Profits et Pertes a été porté à \$436,159.

Une somme de \$2,000,000 a été transférée au Fonds de réserve, ce qui en rétablit le montant à \$7,000,000. Les dépôts atteignent la somme sans précédent de \$362,015,051. Si les dépôts des gouvernements ont diminué,

les dépôts de public, en augmentation de \$53,067,249 par rapport à 1945, se chiffrent par \$330,998,630.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de \$29,606,371 depuis un an, s'établit au chiffre record de \$378,956,229. Les disponibilités de caisse sont de \$62,301,340, soit 17.7% du passif envers le public, et l'actif rapidement réalisable s'élève à \$272,247,863, ce qui représente plus de 75% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se totalisent à \$93,203,549. Cette somme d'une importance sans précédent accuse, relativement à 1945, une augmentation de \$28,215,148, ou de 43.42% au cours des deux exercices antérieurs, ils s'étaient accrus de 22.8% et de 23.7%. La somme des placements de la Banque s'élève à \$205,919,493.

Les administrateurs ont signalé à l'assemblée qu'au cours de l'exercice écoulé, le personnel a rempli consciencieusement ses fonctions et qu'il s'est efforcé de servir avec la même loyauté la Banque et la clientèle.

Le président de la Banque, M. Beaudry Leman, a fait une brève revue de la situation économique du pays et il a commenté certains faits d'ordre général, tels que l'inflation, la politique fiscale du Gouvernement fédéral, le revenu national et le commerce extérieur du Canada. Il a conclu en ces termes: "Le désordre politique et économique qui sévit dans le monde, au sortir du plus grand conflit de tous les temps, rend difficile toute prévision, même à courte échéance. Les interventions des Etats, en matière de réglementation des prix, de crédits à l'extérieur et d'achats en bloc masquent, dans bien des cas, la situation réelle et des déséquilibres gros de conséquences. Les facteurs qu'il faudrait faire entrer en ligne de compte et peser soigneusement sont à la fois nombreux et complexes et, de ce fait, toute prévision se résumerait à des conjectures. Il paraît plus sage, dans les circonstances actuelles, de s'en tenir aux vieilles règles de la prudence."

L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c. r., vice-président; l'honorable Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J. Adjutor Anyot; l'honorable C. P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c. r., l'honorable J. M. Dessureault, M. C. E. Gravel, M. A. J. Major et M. Léo G. Ryan.

### APPEL DE NN. SS LANGLOIS ET ROUTHIER O.M.I.

pour un collège français en Alberta "LA COMPAGNIE des 5000 ASSOCIÉS"

Les deux Evêques de Vicariat apostolique de Grocard, munis de l'approbation de la Maison Générale des Oblats de Rome, se proposent de construire un collège français dans la région de la Rivière-à-la-Paix. Il ne s'agit donc point d'un simple dessin sur papier d'un beau rêve éclo dans le cerveau d'apôtres et de patriotes enthousiastes. "Nous ne demandons à nos amis de l'extérieur que de compléter notre propre souscription, déclarer l'actif promoteur de projet, le R. P. Alfred Bochart o. m. i.; nous avons déjà recueilli la moitié de la somme dont nous avons besoin et la générosité de nos gens n'est pas épuisée. Nous entendons du reste, que l'entreprise nouvelle ne soit pas, au départ, chargée d'un sou de dette."

Quant à l'utilité, quant à la nécessité du nouveau collège, personne ne peut être mieux informé que NN. SS. Langlois et Routhier. Il est clair aussi qu'avant de donner son approbation, la Maison Générale des Oblats a dû

### Quand le DOS vous FAIT MAL

La douleur dans le dos est souvent causée par des reins paresseux. Quand les reins fonctionnent mal, l'excès d'acidité et les déchets toxiques restent dans l'organisme. Il en résulte bientôt des maux de tête, maux de dos, douleurs rhumatismales et un sommeil agité ou une sensation d'épuisement. Pour aider le fonctionnement normal de vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins—remède éprouvé, sûr et qui ne forme pas d'accoutumance. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins dans la boîte bleue avec bande rouge. En vente partout. 135F

**ZIRSKA**  
IMMIGRANTE  
INCONNUE

demandeur sur l'oeuvre sur ses perspectives de succès, tous les renseignements possibles, que tous les points d'interrogation que peut susciter l'entreprise durent être posés à Rome même.

Ainsi que le rappelle notre correspondant, depuis la fermeture du collège des Jésuites à Edmonton, les Canadiens de l'Alberta ne disposent plus, pour la formation classique de leurs enfants, que du Juniorat des Oblats, qui est situé dans cette même ville d'Edmonton. Or le district de la Rivière-à-la-Paix est à trois cents milles d'Edmonton et même dans

l'Ouest, trois cents milles sont une distance qui compte.

Que cette population de la Rivière-à-la-Paix désire avoir chez elle un collège classique, cela s'entend fort bien. Il y a là plus de sept mille Canadiens français d'excellente qualité et dont la quantité augmente considérablement d'année en année avec le nouveau mouvement de colonisation.

Dans ce milieu sain, nombreuses doivent être les vocations sacerdotales possibles nombreux ceux qui pourront profiter d'une culture poussée et fortifier l'élite de demain. (suite à l'avant dernière page)



### La semaine prochaine RADIO-CONCERTS CANADIENS

sous la direction de

**JEAN DESLAURIERS**

vous présenteront comme invités spéciaux

**RAOUL JOBIN**

ténor du Metropolitan de New York

ET MADAME

**GERMAINE GUEVREMONT**

auteur du roman canadien "Le Survivant"

gagnante du Prix Littéraire du Gouvernement Provincial (1946)

Poste C B V

C B F

lundi, 20 janvier, 9 h. à 9 h. 45

Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivent leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.



### RAYMOND PARE

- Assurance-incendie.
- Calcul, Impôt sur le Revenu.
- Débentures.
- Vérification.
- Exécution testamentaire.

31, rue de la Gare, Montmagny, Tél. 261, B.P. 212

### ROBERT DORVAL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Etablissement de ligne — Bornage — Subdivision et cadastrage de lots — Certificats — Lignes de limites, etc.

EDIFICE LE PEUPLE

47 rue DEPOT

TEL: 73

MONTMAGNY

### Paul Méthot

NOTAIRE

Cap St-Ignace

Tél: 301. s-5

### JULES PARE

avocat,

64 de la GARE

TEL. 73

MONTMAGNY

### Au nouveau magasin

### Gérard Boulay

rue St-Louis MONTMAGNY

GRAND CHOIX DE:

- Tissus à la verge
- Lingerie pour Dames
- Lingerie de Maison
- Laine

Tous les Patrons Butterick gardés en magasin

j.n.o.

Tél.: 400

### RADIO

### CHRC

Québec, P. Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.J.M. A MINUIT

### CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —

### BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.

Comptables Agréées  
Chartered Accountants

Syndic Licencié

—o—

MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.

Syndic Licencié

GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.

71, rue St-Pierre,

QUEBEC

Tél. 2-4079

Pourquoi ne déposez-vous pas vos épargnes à

### LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulanger  
Emile Gaudreau cult.  
Joseph Marineau  
Damase Beaudoin

Joseph Côté  
Lauréat Boulanger  
Louis Blanchet  
Eutrope Méthot

Joseph Paré  
Antonio Paré  
Omer Gaudreau

Fortunat G. Fournier  
Dr Albert Dumas  
Emilien Blanchet

Georges Hébert, sec.-gérant,  
64, rue de la Gare

### A. CHOUINARD, C.R.

Avocat

Tél. 48

25, rue St-Louis,

Montmagny.

### LORENZO TETU

Comptable - Vérificateur  
Liquidateur de Faillite  
Syndic Autorisé

Bureau 81 r. St-Pierre  
QUEBEC

Geo. René Fournier L.L.L.  
Ubaldo Désilets, L.L.L.

### FOURNIER & DESILETS

AVOCATS

37, rue de la Couronne,  
Québec.

Téléphones : 2-1531 — 2-2488

### Jos. Marineau, B.A. L.L.L.

AVOCAT

MONTMAGNY

31, du Dépôt Tél.: 194

### Dr Clément ROULEAU

Médecin-Vétérinaire  
Pratique générale de médecine  
et de chirurgie vétérinaire.

Rue St-Jean-Baptiste  
MONTMAGNY  
Tél.: No. 56

### DR J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste  
49, rue Saint-Jean-Baptiste  
MONTMAGNY

Tél.: 46.

Tél. 202 Rayons X

### Dr J. M. Bernatchez

Chirurgien-Dentiste

4, de la Gare

### FOURRURES

THIBAUT



Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.

Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refaction ou teinture.

TOUT TRAVAIL

GARANTI

EXPERIENCE

DE 20 ANS

— CHEZ —

L.-P. THIBAUT, Enr.  
282, St-Jean, Québec

### CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRES EN VIGUEUR

DEPUIS LE 1er JANV. 46

MONTMAGNY

Convols allant à l'Ouest

No 135, Local tous les jours	8.30 a.m.
No 59 Océan Limité, tous les jours	2.54 p.m.
No 1 Express maritime, tous les jours	11.51 a.m.
No 31, local tous les jours dimanche excepté	6.38 p.m.
Allant à l'Est	
No 32, local tous les jours dimanche excepté	9.42 p.m.
No 2, Express maritime, tous les jours	6.38 p.m.
No 136, Local, tous les jours	7.45 p.m.
No 60. Océan Limité, tous les jours	6.48 p.m.

Tél. Bureau : 7253

Tél. Résidence : 2-3677

Tél. Montmagny : 347

EDOUARD LAVERGNE, B.A., L.L.L.

AVOCAT

327, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Bureau à Montmagny, 62, rue St-Jean-Baptiste—lelundi  
Bureau à St-Paul de Montmagny—le dimanche

Boîte de 15 Sachets Moins de 5 centins la Pinte

Rhumatismes, Estomac, Rein, Foie

Comme à la source l'eau minérale artificielle fraîche, gazeuse, alcaline.

**Sithinés 33**  
du Docteur Groc

En vente : dans toutes les pharmacies.  
Gros : 200, rue Valée, Montréal.

**HEBERT & BELANGER**  
NOTAIRES

- Placements d'argent sur hypothèques ou débentures.
- Commissaires de la Cour Supérieure.
- Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.

BUREAU chaque mercredi soir, de 7.30 à 9 heures P.M.  
64, rue du Dépôt Téléphone: 73

MONTMAGNY

**4 Générations** de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES** POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, L.T.E.E., 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

46e ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Allocution de l'Honorable Es.-L. Patenaude, Président.

EXPLOITATION SCIENTIFIQUE ET RAISONNEE DE NOS RICHESSES NATURELLES

L'esprit d'entreprise, le travail et l'économie sont les principaux éléments de la prospérité et de la stabilité.

S'adressant aux actionnaires, l'Honorable Es.-L. Patenaude, C.P., C.R., Président s'exprima en partie, comme suit:

Rappelant le décès de M. Jean Rolland, un des Vice-Présidents de la Banque, et Administrateur depuis 1937, l'Honorable M. Patenaude fit l'éloge du disparu tout en évoquant le souvenir de son père, M. S.J.B. Rolland, ancien Président.



HON. ES.-L. PATENAUDE, C. P., C. R.

La Banque Provinciale du Canada

Au sujet de la démission de M. Chas. A. Roy, Président et Directeur Général, il affirma que les ser-

### COMMUNIQUE

La caisse de l'Assurance-chômage. Selon une déclaration de la Commission de l'Assurance-chômage, les contributions des employeurs et des employés à la caisse de l'Assurance-chômage en novembre ont atteint un nouveau maximum mensuel de \$7,519,961.44.

Le mois record précédent fut octobre 1946, quand les contributions des employeurs et des employés furent de \$934,387.07 de moins qu'en novembre.

Le revenu total de la caisse durant le mois de novembre s'élevait à \$9,642,166.88. Ce montant comprend aussi \$1,508,919.30 que contribue le gouvernement fédéral pour sa part mensuelle, ainsi que \$618,286.14 au chapitre des "intérêts sur les placements et profits sur la vente des valeurs".

Les prestations aux chômeurs assurables s'élevaient à \$2,233,378.21 en novembre, une réduction de \$226,102.17 sur le mois d'octobre.

L'augmentation de novembre dans les contributions des employeurs et des employés se composait en grande partie de deux contributions spéciales faites par des ministères du gouvernement fédéral. Le ministère des Transports versa en une fois une somme de \$873,500 à la caisse, en paiement de certain service de guerre pour lequel le gouvernement fédéral accorde crédit gratuit aux marins. Ce paiement couvre à peu près tout service de ce genre pour lequel les hommes de la marine marchande ont main tenant crédit.

Le second paiement qui a aidé à augmenter en novembre les contributions des employeurs était un montant de \$921,415.96 que versa à la caisse le ministère des Affaires des anciens combattants pour ce qui a trait au temps passé dans les services armés et qu'on accorde gratuitement aux ex-militaires moyennant certaines conditions, une fois qu'ils se sont établis dans un emploi assurable. Le ministère des Affaires des anciens combattants fait ces paiements au mois mais le montant du mois de novembre établit un nouveau record: la moyenne des versements qu'a faits ce ministère à la caisse pour les dix premiers mois de 1946 était de \$319,330.50.

Sous le régime de la Loi de l'Assurance-chômage, le gouvernement fédéral défraie toutes les dépenses pour l'administration de l'assurance-chômage et au Service national de Placement, en plus de sa part de contribution du montant des contributions versées à la caisse par les employeurs et les employés. Cela veut dire qu'aucune dépense encourue pour l'administration de l'assurance-chômage (suite à la page 4)

Commentaires sur le bilan par le Gérant Général, M. J.-U. Boyer

AUGMENTATION SENSIBLE DE L'ACTIF, DES PRETS DES PLACEMENTS ET DES DEPOTS

Après approbation du procès verbal de la dernière assemblée des actionnaires, le Gérant Général, M. J. U. Boyer, fit lecture du rapport du Bureau d'Administration et procéda à l'analyse du rapport financier, s'adressant aux actionnaires en partie comme suit:

La reconversion d'après guerre s'est effectuée à un rythme accéléré en dépit des conflits ouvriers qui ont eu pour effet de retarder momentanément la production dans certaines industries. Néanmoins, ajoute-t-il, le volume d'affaires de la banque a été beaucoup supérieur à celui de l'an dernier et maints postes au bilan ont enregistré des augmentations notables et certains même ont atteint de nouveaux sommets.

Il signala parmi les chiffres du bilan une augmentation sur 1945 de \$8,848,691 dans l'actif total qui s'éleva à \$141,657,913. Je crois devoir vous faire remarquer l'augmentation des ressources totales de votre Banque lesquelles indiquent bien la confiance dont elle jouit et le rôle de plus en plus considérable qu'elle exerce dans l'économie nationale.

Poursuivant ses commentaires, le Gérant Général continua en disant que l'analyse de l'actif laisse voir le maintien d'une forte position liquide. En effet, les disponibilités de caisse et les autres actifs facilement réalisables se chiffrent à \$113,721,308 et représentent 84% des engagements de la Banque envers le public. Quant aux valeurs en portefeuille, elles comprennent \$42,764,934 d'obligations à court terme du Dominion et des gouvernements provinciaux, soit une augmentation de \$10,101,504 sur 1945.

L'encaisse, les dépôts à et les billets de La Banque du Canada ainsi que les dépôts chez les correspondants étrangers ont été maintenus à un niveau aussi élevé que les années précédentes et se totalisaient à \$19,737,558. Les autres valeurs de placements à longue échéance du gouvernement Fédéral et des Provinces au montant de \$33,640,490, accusent une diminution de \$4,881,073 à comparer à l'an dernier. Ces valeurs dans leur ensemble rapportent un faible rendement pour les institutions financières, étant donné la baisse continue dans le taux du loyer de l'argent.

M. Boyer dit au sujet des prêts et escomptes que la transition de la production des approvisionnement de guerre à celle à l'usage des civils s'est reflétée par une augmentation notable du côté des prêts aux industriels, aux négociants, de même qu'à la classe agricole. Les avances aux municipalités et corporations scolaires ont également été nombreuses. L'accroissement dans la production agricole et la hausse des prix ont induit les cultivateurs à renouveler leurs machines aratoires, à électrifier leurs fermes de même que de moderniser leurs habitations. De fait, nos prêts et escomptes de toutes sortes se totalisaient à \$25,513,908 au 30 novembre 1946, soit une augmentation de \$7,628,579, laquelle représente une proportion de 42.6% comparativement à l'année précédente.

M. Boyer rappela aux actionnaires que le total des dépôts confiés à la Banque s'élevait à \$134,077,504 à rapprocher de \$126,789,771 en 1945 et de \$49,333,803 en 1938. Vous remarquerez, dit-il, que les dépôts d'épargne s'élevaient à \$100,827,720 soit \$14,910,369 de plus que l'an dernier. Les dépôts commerciaux s'élevaient à \$26,131,773 et laissent voir peu de changement. La hausse générale dans les prix de la marchandise exige des déboursés plus considérables et affecte pour autant les balances maintenues en banque. Quant aux dépôts du Gouvernement

que le paternalisme nous expose aux abus du socialisme. En terminant l'Honorable M. Patenaude exprima le vœu que nous puissions retrouver complètement quelques unes des qualités et des vertus d'autrefois, d'économie, de prudence, de justice et d'équité. C'est avec un esprit de coopération entre tous que nous pourrions faire les ajustements, maintenir l'activité de notre industrie et de notre commerce, sauvegarder notre structure économique et continuer d'honorer nos obligations.

Fédéral, qui sont sujets à des variations prononcées, et qui ont diminué sensiblement dans les banques cette année, ils se chiffraient à \$7,118,011.

Relativement au compte de profits et pertes, le Gérant Général fit mention de l'augmentation sensible dans les bénéfices réalisés par la banque au cours de l'exercice. En effet, les profits pour l'année écoulée, après avoir fait les appropriations d'usage au compte de contingences s'élevaient à la somme de \$506,282. A même ces profits, les provisions suivantes ont été faites à savoir: \$161,736 pour taxes fédérales 98,262 pour amortissement des immeubles et \$210,000 a été versé en dividendes aux actionnaires.

Ainsi il est à remarquer, poursuivit-il, que vos administrateurs ont considéré à propos de porter le dividende de 5 à 6% par année. Le solde créditeur au compte de profits et pertes au 30 novembre 1946 s'élevait à \$306,629 à comparer à \$270,345 en



J. U. BOYER, Gérant Général

La Banque Provinciale du Canada

1945. La somme de \$1,000,000 transférée aux réserves internes de 1932 à 1939 inclusivement pour contingences possibles n'a pas été utilisée et fut portée au Fonds de Réserve, lequel s'établit maintenant à \$2,000,000.

En terminant, le Gérant Général, se dit heureux de témoigner sa reconnaissance aux membres du Conseil d'Administration pour leur précieuse collaboration et il remercia chaleureusement les officiers et tout le personnel de la Banque pour le dévouement et l'étroite coopération qu'ils lui ont accordés au cours de l'année fiscale qui vient de se terminer.

Il fut proposé par M. Victor Lévesque appuyé par Monsieur Hector Cousineau et résolu que les actionnaires, réunis en assemblée générale, désirent exprimer leurs regrets de la décision prise par M. Charles A. Roy de se retirer comme Président et Directeur-général de la Banque; qu'ils le remercient pour ses bons offices qui ont contribué à la prospérité toujours croissante de la Banque durant les 41 années qu'il s'est dévoué à l'institution de leur choix heureux en appelant à la présidence l'Honorable E.L. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, une des personnalités les plus marquantes du pays.

Ont été élus au Conseil d'Administration: Hon. Sénateur Elie Beauregard, C. R. Hon. Jules Brillant, C. L., M.M. Cecil L. Carsley, C.G. de Tomencour, Hon. R.O. Grothé, C.L. Alfred Marois, jr, le major R.H. Parent, M.D., Hon. Es. L. Patenaude, C.P., C.R., Georges A. Savoy.

Les membres du Bureau des Commissaires-Censeurs élus sont: M.M. Narcisse Ducharme, L.E. Langis Galipeault, C.R., L.L.L., B.S., M. Edouard Cobier, Hon. Sénateur Antoine J. Léger, C.R., M. Victor Morin, Notaire, M. Clément Tremblay.

A une séance spéciale du Conseil d'Administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'Hon. Es. L. Patenaude, C.P., C.R., a été réélu Président de la Banque et M.M. Cecil L. Carsley et Geo. A. Savoy, Vice-Présidents. A une réunion du Bureau des Commissaires Censeurs, M. Victor Morin, a été réélu Président et l'Hon. Sénateur Antoine J. Léger, C.R., Vice-Président.

### CASAULT

M. Joseph Galibois ainsi que M. Eugène Bois et Gaston Hoffman ont rendu visite à M. Edouard Hoffman. Mme Joseph Mercier ainsi que son fils Claude ont rendu visite à leurs parents M. J. Plouffe à St-Thomas de Joliette.

M. Henri et Jean-Charles Galibois sont venus passer les fêtes chez leur père M. Arthur Galibois.

Mlle Lucia Bouffard de Lévis est venue passer les fêtes chez son père M. Eugène Bouffard.

M. et Mme Eugène Guilmette ainsi que leurs enfants de Québec sont venus en visite chez M. Joseph Lessard et Delphis Guilmette.

M. Robert Hoffman de Montmagny est venu en visite chez Mme Charles Normand et M. W. Lynch.

Mlle Mariette Clavet, de Québec est venue en visite chez ses parents, M. Ovide Clavet.

### SAINT-MARCEL

Statistique: Il y a à St-Michel 856 âmes dont 157 familles, 37 baptêmes, 15 sépultures dont 11 petits. Il y a eu un mariage.

Nouveau marguillier: M. Joseph Touchette a été nommé marguillier pour remplacer M. Max. Bélanger, sortant de charge. Les marguilliers du banc sont: M. Alexandre Pelletier, M. Hormidas Pelletier et M. Joseph Touchet.

Décès: Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. David Mercier fils de M. Eustache Mercier, décédé le 6 janvier à l'âge de 25 ans. Il était depuis quelque temps à l'hôtel-Dieu de Québec.

Baptême: M. et Mme Lionel Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Va et vient: M. et Mme Adélaïde Madore, de Rivière Ouellet sont en visite chez M. Théophile Pelletier.

Mlle Marie-Paule Caron, de Québec est venue rendre visite à ses parents M. et Mme Joseph Caron, dernièrement.

Mlle Gisèle Bernier, de Montmagny, était en visite chez son père M. Léon Barnier à l'occasion des fêtes. Mme Cyrille Paradis, de Québec, M. Lazare Mercier, de l'Islet, ainsi que ses deux filles Jeannine et Gilberte, Mme Auguste Aubert, de St-Cyrille, étaient en visite chez Mme Elphège Morin.

M. Damien Bernier, des chantiers de la Baie Comeau est de retour parmi nous.

### COMMUNIQUE

Les Radio-Concerts Canadiens, mis par la Maison Molson à l'horaire de Radio-Canada et des stations affiliées, mettront en vedette le jeudi, 20 janvier le célèbre tenor canadien du Metropolitan, Raoul Jobin, que les auditeurs des Radio-Concerts Canadiens ont déjà eu l'occasion d'entendre au début de la saison, Raoul Jobin, qui d'après le mot d'un chef d'orchestre célèbre est "l'un des plus grands ténors de sa génération" par tira bientôt pour l'Amérique du Sud où il est l'un des favoris des amateurs d'opéra.

Les Radio-Concerts Canadiens, radio-diffusés tous les lundis soirs, à 9 H. p. m., présentent les plus grands musiciens et chanteurs du Canada français, et, chaque semaine, une personnalité québécoise qui s'est distinguée dans l'un ou l'autre domaine de l'activité nationale. Lundi prochain, le réalisateur, Paul Leduc, a invité Madame Germaine Guévremont, dont le beau roman, "Le Survenant", lui a mérité le Prix littéraire de la Province et le Prix Duvernay.

Le cadre des Radio-Concerts est constitué par un orchestre de quarante-cinq musiciens sous la direction de Jean Deslauriers, et par deux des personnalités les plus populaires de la Radio canadienne, Albert Duquesne et Roger Baulieu.

Ces belles émissions sont diffusées de la scène de l'Auditorium du Plateau, devant un public nombreux qui remplit chaque lundi cette vaste salle.

L'an dernier, comparativement à l'année précédente, il a aussi annoncé que les employés sous ses ordres qu'il n'ont pas reçu d'augmentation de salaires pouvait s'attendre à en obtenir un prochainement.

L'U.C.C. et tous ceux qui s'intéressent à la protection des agriculteurs disent leur satisfaction du remaniement opéré par le gouvernement Duplessis à la Commission de l'Industrie laitière où les cultivateurs bénéficieront de l'augmentation de leur représentation. Cette réorganisation et les autres remaniements anticipés démontrent que le gouvernement provincial désire ardemment donner justice à la classe agricole.

## Souhaits de l'hon. Maurice Duplessis

Allocution prononcée à la radio par l'hon. Maurice Duplessis à l'occasion du Nouvel An.

"Québec est le rempart de la civilisation chrétienne en Canada. Ceux qui l'attaquent font fausse route".

Dans chaque foyer "Le premier ministre de la province aimerait pouvoir personnellement porter ces souhaits dans chaque foyer de cultivateur, dans chaque maison de colon, dans toutes nos familles ouvrières. La chose est impossible mais ce merveilleux instrument de la science qu'est le radio me permet au moins d'aller vous dire de vive voix, chez vous, les vœux sincères que j'adresse à tous et chacun de mes compatriotes même à ceux qui résident au-delà de nos frontières, mais qui demeurent toujours nos frères par l'esprit et le cœur.

"Les sentiments fraternels et cordiaux qui s'expriment aujourd'hui, sont le reflet de la charité chrétienne sans laquelle la paix mondiale ou la paix sociale sont impossibles et avec laquelle s'orientent parfaitement et se stabilisent tout progrès durable et toute saine prospérité. Somme toute, la charité n'est que l'expression individuelle de la solidarité nationale, solidarité dont nous avons besoin plus que jamais.

Notre survie "Conservons intactes nos saintes traditions ancestrales et religieuses nous avons toutes le raison d'en être fières. Elles ont sauvé notre vie individuelle et nationale et elles peuvent seules assurer notre survie. L'attachement filial à notre glorieux passé et les merveilleuses leçons qui s'en dégagent doivent inspirer notre ligne de conduite pour sauvegarder notre avenir à une époque particulièrement grave de notre histoire.

"Soyons forts de toute la force que donne l'attachement au sol natal, amour de notre chère province qui est notre petite patrie à nous dans la grande patrie canadienne. Dans Québec, ce n'est pas la force qui fait le droit, c'est le droit qui fait la force.

"Le jour de l'An est la journée des symboles que nous chrétiens et auxquels nous tenons; c'est aussi par excellence la journée de l'échange de bons souhaits. Comme nos aïeux l'ont toujours fait, chez eux dans la chaleur du foyer, à la porte de nos églises où toute la paroisse se rencontre au moins une fois la semaine, je veux

## La politique à Québec

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a annoncé que son gouvernement avait reçu du gouvernement fédéral un projet de législation dans le domaine ouvrier.

"Nous sommes à étudier ce projet, dit M. Duplessis, et nous ferons en temps opportun des suggestions appropriées. Nous sommes toujours en faveur de la collaboration avec le fédéral, mais en conformité avec les droits inaliénables des provinces. Dans le domaine des lois ouvrières comme dans les autres, nous sommes opposés à toute tentative de centralisation".

C'est le premier ministre lui-même qui est secrétaire provincial suppléant durant l'absence de l'hon. Omer Côté, qui est en voyage de vacances dans quelques pays de l'Amérique du Sud jusqu'à la fin de janvier.

Au sujet de nouveaux pampalets distribués par les Témoins de Jéhovah, le premier ministre et procureur général, l'hon. M. Duplessis a déclaré: "Jusqu'ici, le gouvernement de Québec a compris son devoir et l'a accompli. J'ai reçu des centaines de lettres d'individus et d'organismes qui pressent le gouvernement de continuer dans la voie qu'il a adoptée à l'égard des Témoins. J'ai aussi reçu quelques protestations des organisations communistes, de loges orangistes et de la Ligue des libertés civiles. Mises en regard des félicitations reçues, ces protestations ne laissent aucun doute quant aux positions prises par la province, par son peuple, en cette affaire. C'est pourquoi le procureur général continuera dans la voie qu'il s'est tracée, voie strictement inspirée de l'intérêt et de la liberté individuelle dans cette province".

L'hon. M. John-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, a révélé que les revenus des deux ministères qu'il administre ont pratiquement doublé

L'hon. J.D. Bégin, ministre de la Colonisation, a été autorisé à signer une entente avec Ottawa au sujet

Qualité sans Egale  
**THÉ ET CAFÉ**  
**"SALADA"**

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

72ème ASSEMBLEE GE NERALE ANNUELLE

Rapport du Gérant Général

Remarques du Président.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mercredi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 72ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Les bénéfices de l'exercice, tels qu'ils ressortent du compte Profits et Pertes, se chiffrent par \$1,135,313 à rapprocher de \$1,082,033 l'année précédente. Ils ont été répartis comme suit: provision pour les impôts fédéraux, \$331,930; contribution au Fonds de pension du personnel \$140,000; amortissement des immeubles sociaux \$156,92. Le service du dividende a exigé \$490,000 en comparaison de \$420,000 en 1945, et le solde créditeur du compte Profits et Pertes a été à \$436,159.

Ainsi que l'indique le Bilan, une somme de \$2,000,000 a été transférée, le 30 novembre 1946, au Fonds de réserve de la Banque, dont le montant se trouve ainsi rétabli à \$7,000,000. Les dépôts forment le total le plus élevé qu'ils aient encore atteint, soit \$362,015,051 en regard de \$335,070,151 en 1945. Cette progression est d'autant plus remarquable que les dépôts des gouvernements, qui se totalisent à \$27,855,429 accusent une diminution de \$26,618,143. Les dépôts du public, qui se sont accrus de \$53,067,249 depuis un an, atteignent \$380,998,630. Les dépôts ne portant pas intérêt en augmentation de \$10,181,958, se chiffrent par \$31,490,970 et les dépôts portant intérêt, en augmentation de \$42,885,291, se chiffrent par \$249,567,660.

L'actif total de la Banque s'établit au chiffre record de \$378,956,229, ce qui représente un accroissement de \$29,606,371 en un an. Les disponibilités de caisse ressortent à \$62,301,340 et sont l'équivalent de 17.17% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est de \$272,247,863 soit plus de 75% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$93,203,849. Cette somme d'une importance sans précédent indique, par rapport au total arrêté au 30 novembre 1945, un accroissement de \$28,215,148, ou de 43.42%. Il faut tenir compte toutefois que ce montant comprend \$6,300,000 de prêts temporaires faits sur la garantie d'obligations du dernier emprunt du Gouvernement fédéral. Il est intéressant de noter qu'à la clôture des deux exercices précédents, les prêts courants et escomptes avaient accusé successivement une expansion de 22.8% et de 23.7%. Cette progression soutenue, qu'explique en partie une plus grande utilisation du crédit bancaire par le commerce et l'industrie, tient dans une large mesure à l'augmentation constante de la clientèle de la Banque.

Les valeurs de placement du portefeuille de la Banque, titres de premier ordre, à court terme pour la plupart, forment une somme de \$205,919,493, à rapprocher de \$200,368,983 au 30 novembre 1945.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert une succursale à Montréal (2480 rue Bélanger Est) et une seconde succursale à Granby; elle a transformé 14 agences en succursales et elle a établi 7 nouvelles agences. Elle tient maintenant à la disposition de la clientèle et du public 216 succursales et 309 agences.

Les difficultés que la présente période de réadaptation suscite au commerce et à l'industrie, sans parler du concours que les banques prêtent au Gouvernement fédéral en mainte circonstance, ont imposé, au cours de l'exercice écoulé, un surcroît de travail au personnel dont la tâche était déjà alourdie par le développement du volume d'affaires de la Banque. Aussi les administrateurs désirent-ils reconnaître que les membres du personnel ont rempli leurs fonctions avec un dévouement et une loyauté au-dessus de tout éloge.

## REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs, L'exposé des opérations de l'exercice écoulé et les rapprochements que le gérant général, M. Charles St-Pierre, vient de faire avec les chiffres de l'exercice antérieur vous ont permis de constater que votre Banque a réalisé l'an dernier de nouveaux progrès.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration vous me permettrez de faire quelques observations sur la situation économique du Canada et sur quelques questions d'ordre général.

## LA PRODUCTION AGRICOLE

Le rendement de l'agriculture a

été satisfaisant en 1946. On évalue la moisson de blé à quelque 419 millions de boisseaux, à rapprocher de 306 millions l'année précédente et d'une moyenne de 310 millions pour la période décennale 1935-44. La production d'avoine, d'orge et de maïs excède aussi cette moyenne, alors que la production de seigle n'en atteint qu'environ les deux tiers, bien qu'elle soit supérieure à celle de 1945. L'augmentation que présentent plusieurs récoltes compense la diminution qu'accusent certaines autres. La culture des fruits, à l'exclusion du raisin, a été d'un bon rapport. L'indice des prix des denrées agricoles, sur la base de 100 pour la période 1935-39 s'établissait, le 15 septembre dernier, à 184.8 en comparaison de 175.7 un an auparavant. Toutefois, la statistique fait ressortir à quelque 634 millions de dollars les recettes provenant de la vente de produits de la ferme au cours du premier semestre de 1946, à rapprocher de 724 millions et demi pour les mêmes mois de 1945. Cette diminution résulte surtout d'une contraction des ventes de blé, d'avoine, d'orge et de porcs dans les provinces de l'Ouest. Les revenus des cultivateurs de quelques autres provinces, notamment le Québec, accusent une progression.

## L'INDUSTRIE MINIERE

La grande activité qu'a manifestée l'industrie minière pendant la guerre ne s'est pas maintenue en 1946. On constate, relativement à l'année précédente, d'importants fléchissements dans l'extraction du cuivre, du nickel et du zinc. On relève, en revanche, une légère augmentation de la production d'or, d'argent et de plomb. Il ne faudrait pas en conclure, toutefois que les mines d'or ont donné tout ce qu'on pouvait souhaiter. En 1942, la production en avait été réduite de plus de moitié, par rapport au chiffre record atteint en 1940-41, à cause du déplacement de main-d'oeuvre au quel avait donné lieu l'accélération de l'extraction de divers métaux destinés aux industries de guerre et aussi à cause de l'enrôlement dans l'armée d'un grand nombre de mineurs. Nos gisements aurifères sont nombreux mais ils ne sont pas tous de haute teneur. Il semble désirable que des dégrèvements d'impôts, peut-être même des subsides, ou enfin l'autorisation de vendre à l'étranger aux cours mondiaux, soient à l'étude afin de permettre aux producteurs de compenser le relèvement de leurs frais d'exploitation et les risques qu'ils doivent assumer.

## L'INDUSTRIE DU BATIMENT

L'industrie du bâtiment, stimulée par des besoins grandissants, manifeste depuis trois ans, une vigoureuse tendance à la reprise. On en trouve la preuve dans la valeur croissante des contrats de construction octroyée depuis la dernière année de la guerre. Le total des dix premiers mois, qui avait été de 180 millions de dollars en 1943, s'est relevé successivement à 260 millions en 1944, à 338 millions en 1945 et à près de 579 millions en 1946. Mais la pénurie de matériaux, qui retarde l'exécution d'une grande partie de ces contrats, prolonge la crise du logement et empêche l'établissement ou l'extension de nombre d'usines et fabriques.

## L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Au cours de l'année dernière l'indice de l'emploi, s'il ne s'est pas maintenu aux sommets qu'il avait atteints pendant la guerre, n'en est pas moins passé de 163.7 le 1er octobre 1945 à 177.9 le 1er octobre 1946, niveau qu'il n'avait jamais touché, sauf de 1942 à 1944. Il y a même rareté de main-d'oeuvre dans quelques domaines. Cependant, la reprise de l'activité industrielle est très inégale. Si plusieurs branches, comme les pâtes et papiers, la menuiserie, les textiles et la chaussure, fonctionnent à grand rendement, dans bien d'autres branches le volume de la production est encore loin de correspondre aux besoins longtemps différés de la population. L'insuffisance de l'offre par rapport à la demande, sort de justification au maintien du contrôle des prix de nombreux produits. Il est cependant difficile de coordonner deux politiques qui s'opposent. Si l'on veut assurer le bon fonctionnement d'une automobile, il ne faut pas en même temps passer sur l'accélérateur et appliquer les freins. La meilleure manière de favoriser le développement de la production, ce n'est sûrement pas de rétrécir les perspectives de bénéfice au moyen du plafonnement des prix et d'une fiscalité excessive.

Les grèves qui ont sévi l'an dernier dans notre pays, notamment celle

des aciéries dont les conséquences n'ont pas fini de se faire sentir, ont fait obstacle au rétablissement de l'économie nationale qu'un concours de circonstances favorables aurait dû faciliter. Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de l'attitude d'un certain nombre de dirigeants des syndicats ouvriers, non seulement au Canada mais dans d'autres pays. Inspirés et encouragés par la désinvolture avec laquelle l'Etat s'appropriait les revenus des sociétés privées et des particuliers, ouvriers comme capitalistes, ils se dirent qu'il leur serait peut-être possible d'appliquer un procédé analogue à leur seul bénéfice. Mais voilà l'Etat avait pris les devants, les sources de revenu importantes étaient déjà drainées, sinon tarées, et le consommateur, ce méconnu, donnait des signes non équivoques qu'il prenait conscience de sa force. Un nouveau plafond se formait plus solide que celui qu'avait fondé dressé les bureaucrates, plus étendu que celui de la régie des prix: le plafond imposé par l'opinion publique qui, déjà lassé des exactions en vigueur, refusait d'en accepter d'autres ou de plus lourdes. Il fallut se rendre à l'évidence et reconnaître qu'aucune classe de la société ne peut se soustraire aux charges que l'Etat fait peser sur l'ensemble d'une nation.

Il est vrai que notre pays a souffert les frais de la guerre à même ses propres ressources, mais si le Canada veut reprendre la voie du progrès, il lui faut produire de nouvelles richesses. D'anciens entretiens l'illusion qu'il est possible de refaire notre armature financière et monétaire sans la coopération de tous les citoyens. La capital seul ne saurait combler toutes les lacunes. Le capital, la richesse, le travail, l'agriculture et toutes les classes de la société sont tenus d'assumer leurs responsabilités et aucune catégorie de citoyens ne peut esquiver son devoir envers le Canada. En outre, lorsque l'Etat tente de répartir le fardeau qui doit porter la population de ce pays, il lui incombe de donner l'exemple de la modération et de songer d'abord aux besoins et aux ressources du peuple canadien.

## L'INFLATION

Nombre de pays, après avoir décliné de puissants facteurs d'inflation, s'efforcent aujourd'hui d'en enrayer les effets au moyen de contrôles bureaucratiques. Il est douteux que cette méthode puisse donner des résultats satisfaisants. L'expérience enseigne que le meilleur, sinon le seul remède à l'inflation, c'est, non pas l'établissement de mesures restrictives, mais l'augmentation de la production de manière à satisfaire la demande.

Les théories touchant la répartition des richesses sont illusoire. Il n'y a que très peu de richesse accumulée à partager, et le bien-être social comme le progrès économique dépend de la constitution de richesses nouvelles au moyen du travail et de l'économie. A notre époque, la Russie a démontré d'une façon concluante que la redistribution de la richesse n'améliore pas le sort des masses.

Pour augmenter la production, il faut du capital afin de développer l'outillage national. Le Gouvernement canadien fait de louables efforts en vue d'encourager la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société. Il est sans doute désirable que le peuple canadien comprenne que c'est l'épargne du public qui crée le capital, et que le capital est indispensable à un pays qui, comme le Canada, possède de grandes ressources qui ne sont pas encore mises en valeur. Il est un point, toutefois, qu'on ne devrait pas perdre de vue, c'est que l'habitude de l'économie et de l'épargne ne saurait se répandre, si ceux qui gouvernent n'en donnent pas l'exemple. Les appels à la modération et au renoncement demeureront sans réponse si ceux qui préchent ne pratiquent pas, si les gouvernements administrent avec prodigalité ce que le public épargne.

## UNE FISCALITE EXCESSIVE

Le chiffre élevé des impôts n'est pas seulement préjudiciable au progrès économique d'un pays, il va à l'encontre des propres intérêts des gouvernements. La loi du rendement non proportionnel joue aussi bien en matière fiscale que dans les affaires. Cela paraît plus évident dans les pays démocratiques où les particuliers conservent une certaine mesure de liberté personnelle. Des impôts trop lourds peuvent provoquer chez les contribuables une attitude hostile envers les autorités fiscales et iminuer le rendement des impôts. Bien des gens qui, pendant la guerre,

parlaient de se battre jusqu'à leur dernier sou, sont déterminés aujourd'hui à se battre pour leur dernier sou. Une fiscalité raisonnable, qui n'indispose pas la population qui doit en porter le poids, est une nécessité vitale pour un pays qui aspire à la prospérité et au progrès.

## LE REVENU NATIONAL

Le terme "revenu national" est bien commode, mais c'est la source de nombreux malentendus. On entend souvent parler du revenu national comme d'un signe et d'une mesure de la prospérité d'un pays. Si, d'une année à l'autre, le revenu national accuse une augmentation par suite d'une plus grande production de marchandises dont les prix ont baissé ou sont restés stationnaires, on est justifiable d'y voir un indice de progrès. Mais lorsque l'accroissement du revenu national tient surtout à la hausse des prix, il est évident que la population du pays n'a pas amélioré sa situation.

Dans l'esprit de beaucoup de gens, le revenu national est quelque chose d'abstrait, qui ne vient de personne ni de nulle part, mais qui tombe tout naturellement dans les coffres de l'Etat. L'amère vérité, c'est qu'en fait, il n'y a de revenu national que ce que gagnent les citoyens d'un pays. Ramené à sa plus simple expression, le revenu national n'est rien d'autre que la somme des apports individuels des habitants d'un pays. Pas plus que dans la nature, il n'y a de génération spontanée dans le revenu national. Le travail de l'homme, aidé du capital qui lui fournit des outils et des instruments de production, le tout appliqué aux ressources naturelles du pays, telle est la source de la richesse et du revenu national.

## LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce extérieur du Canada, s'il ne s'est pas maintenu au niveau qu'il avait atteint pendant la guerre, n'en reste pas moins plus considérable qu'en 1939. Toutefois, la statistique de nos échanges au cours de l'année dernière n'autorise aucune prévision pour les années à venir, parce que nos exportations sont entretenues en partie par des prêts et des crédits. Il reste à voir dans quelle mesure nous saurons conserver nos marchés étrangers lorsque l'économie mondiale sera rétablie et que nous pourrions compter être payés pour ce que nous vendons, comme nous payons pour ce que nous achetons.

Le commerce international doit affronter aujourd'hui de nombreuses difficultés qui ne seront peut-être pas aplanies dans un avenir prochain.

Autrefois, l'explorateur avait surtout à compter avec les tarifs douaniers. Aujourd'hui, il se trouve en face de multiples obstacles, tels les contingents, le contrôle des changes et autres entraves dont le moindre n'est pas la pratique des achats en bloc effectués par des gouvernements. Cela constitue, dans certains cas, un obstacle insurmontable, puisque des particuliers ne peuvent concurrencer leurs propres gouvernements.

Le Canada est appelé à résoudre le difficile problème de trouver des marchés où il puisse écouler l'excédent de sa production sur une base commerciale et financière saine. La vente à l'extérieur de gros excédents de blé, de bestiaux et d'autres produits de la ferme, ainsi que de quantités considérables de plomb, de zinc, de cuivre, de nickel, d'amiante et de bois, est une question de la plus haute importance. Le Canada est en présence d'un monde appauvri, de monnaies étrangères instables et de mesures gouvernementales restrictives; tout cela augmente les risques inhérents au commerce extérieur. Il ne suffit pas de dire que, si nous voulons vendre, nous devons être disposés à acheter, ce qui est d'ailleurs évident. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que notre pays n'a qu'une population d'une douzaine de millions d'habitants et que, même si l'on tient compte du niveau de vie relativement élevé que nous connaissons, il y a des limites bien définies à nos facultés de consommation. On ne peut attendre de nous que nous achetions à l'extérieur des marchandises d'une valeur correspondant à celle de nos excédents exportables. Nous ne le pourrions probablement pas, même si nous consentions à désorganiser, voire à supprimer l'industrie nationale. Il importe de se rendre compte que, pendant les six années de la guerre, les produits de nos propres industries nous avaient manqué, la situation au Canada serait devenue intolérable. Un tel bouleversement aurait de graves conséquences sur toute notre économie, surtout dans les provinces dont la production agricole et minière, d'une part, et l'industrie manufacturière, d'autre part, s'équilibrent le mieux. On ne saurait du reste envisager la perspective de jeter dans le chômage des milliers d'ouvriers qui se sont établis en permanence dans des centres industriels.

Sans ignorer la solidarité des groupes industriels de l'Est, et des

# ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Sydney G. Dobson, président déclare que l'augmentation de la production industrielle, la coopération entre l'administration et le travail, et d'appréciables diminutions d'impôts sont les principaux facteurs sur lesquels repose la prospérité de l'avenir. — "Si le monde des affaires, le travail et le gouvernement gardent bien leurs têtes, il n'y a pas de raison que nos plans de reconversion retardés ne s'accomplissent pas cette année et qu'on ne se mette pas à préparer l'avenir".

James Muir, gérant général, rapporte l'actif à un nouveau record, soit la sixième fois en autant d'années. Il note une plus grande assistance financière accordée aux affaires et aux individus. — Les dépôts à \$1,963,103,951 atteignent un nouveau sommet. — Les comptes de dépôts se totalisent à 1,670,000. — Les succès sales à l'étranger

Les dépenses extravagantes du gouvernement ne sont pas des gages de prospérité de même qu'une production moindre et des gages plus élevés ne peuvent augmenter le standard de vie, a déclaré M. Sydney G. Dobson, président de la Banque Royale du Canada lors de l'assemblée annuelle.

Il croit, d'un autre côté, qu'une production plus élevée et une coopération sincère entre le capital et le travail sont des bases solides de prospérité. Il a aussi fait remarquer que le taux actuel de l'impôt constituerait un frein aux affaires et qu'une diminution importante de ces impôts ne pourrait qu'aider aux affaires et aux individus de même qu'elle encouragerait l'expansion et des entreprises et la constitution de nouvelles. De toute façon la production serait plus forte, les prix plus hauts et le standard de vie plus élevé.

## LE CANADA VA DE L'AVANT

En faisant remarquer le rôle important que joue le Canada dans les affaires mondiales, M. Dobson a ajouté: "Le Canada joue un grand rôle dans les organisations de paix et il a été représenté sur neuf organisations internationales. Il a été le plus important fournisseur de vivres et le troisième fournisseur d'argent à l'UNRRA. Il possède la plus grande réserve au monde du produit essentiel à l'énergie atomique, soit l'uranium. Je crois pour ma part que si le Canada, pour ce qui est de la population, compte peu dans le monde il compte beaucoup lorsqu'il s'agit d'assurer le bien-être aux autres nations et je crois que son influence dans le monde ne peut aller qu'en augmentant."

"Je crois que l'expérience des années passées a établi que les affaires

agriculteurs de l'Ouest, il y a lieu de reconnaître que ceux qui sont engagés dans la production de marchandises destinées aux marchés extérieurs assument de plus grands risques que ceux dont la production répond aux besoins d'une économie mieux équilibrée. Ces circonstances devraient être, semble-t-il, une bonne raison pour que nous obtenions de nos excédents de blé, de bois de métaux et autres minéraux, quand la demande en est active, les plus hauts prix qui se pratiquent sur les marchés du monde. Si nous renonçons à vendre aux meilleures conditions des produits faisant aujourd'hui l'objet d'une grande demande, sans une garantie satisfaisante que nous pourrions plus tard éviter la baisse de prix, nous manquons, en tant qu'hommes d'affaires, de perspicacité. Il est beaucoup plus facile de restreindre la hausse des prix dans un pays que d'instaurer des mesures susceptibles de prévenir efficacement le marasme du commerce international.

## LES PREVISIONS SERAIENT HASARDEUSES

Le désordre politique et économique qui sévit dans le monde, au sortir du plus grand conflit de tous les temps, rend difficile toute prévision même à courte échéance. Les interventions des Etats, en matière de réglementation des prix, de crédits à l'extérieur et d'achats en bloc masquent, dans bien des cas, la situation réelle et des déséquilibres gros de conséquences. Les facteurs qu'il faudrait faire entrer en ligne de compte et peser soigneusement sont à la fois nombreux et complexes et, de ce fait toute prévision se résumerait à des conjectures. Il paraît plus sage, dans les circonstances actuelles, de s'en tenir aux vieilles règles de la prudence.

L'Assemblée a réélu le Conseil d'administration qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; l'honorable Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J. Adjutor Amyot; l'honorable C.P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, C.R., l'honorable J.-M. Desseureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major, et M. Léo G. Ryan.

bois chaque année que nos moulins. D'autres pays ont pratiquement réussi à éliminer ce gaspillage. En Suède dont la superficie forestière est de 8% moindre que celle du Canada il y a deux fois plus d'ingénieurs forestiers qu'au Canada."

## VALEUR MULTIPLE

"Du point de vue du capital, l'industrie de la pâte et du papier est de beaucoup la principale industrie du Canada. Les sommes placées, à l'heure actuelle, dans les moulins de cette industrie se totalisent à \$700 millions et cela ne comprend pas les sommes considérables placées sur les limites forestières et les pouvoirs hydro-électriques.

"Je veux attirer votre attention sur l'industrie de la pâte et du papier qui reçoit du bois de pulpe pour une valeur de \$122 millions et le convertit en produits finis d'une valeur brute de \$840 millions. En d'autres termes, cette industrie a augmenté de plus de trois fois la valeur de la coupe du bois au Canada. Au cours de ce procédé de transformation, les moulins ont donné de l'emploi à 40.000 personnes et leur a payé \$80 1/2 millions en salaires et gages. De plus les ouvriers en forêt ont reçu \$75 millions en gages. Lorsqu'on ajoute à de l'achat des matériaux et des approvisionnements soit \$184 millions on réalise mieux l'importance de cette industrie dans l'économie du pays.

"L'industrie du bois de construction qui comprend le bois coupé, les bardeaux et les planches a réalisé des progrès considérables. Comme pour l'industrie de la pulpe et du papier, les procédés de transformation ont encore augmenté la valeur de ces produits, dans ce cas en particulier la valeur a doublé.

## NOUVEAUX USAGES POUR LE BOIS

"Notons de plus que de nouveaux usages s'offrent aux produits de nos forêts comme la fabrication des articles en plastique et les textiles. On vient à peine de se lancer dans cette sphère d'activité qui promet beaucoup. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de gaspiller et laisser se détruire partie quelconque de nos ressources forestières.

"Nous avons vu dans plusieurs revues financières au cours des derniers mois, des articles à l'effet que la production industrielle plus considérable s'impose de nos jours plus que jamais. Nous avons besoin de la plus grande coopération possible entre l'administration et la main-d'oeuvre. La plus grande production qui s'en suivra sera, je crois, la meilleure protection contre l'inflation."

Traitant de la question des impôts, M. Dobson a dit que les dépenses de guerre avaient diminué de 35 pour cent si on compare à l'année-record.

"Malgré tout, le gouvernement perçoit en taxes cette année un montant égal à 24% du revenu national, estimé pour 1946 à rapprocher de 11.05 pour cent en 1938. Le ministre des finances a déclaré qu'il avait besoin de \$2,768,000,000 dans son dernier budget contre \$534,400,000 en 1928.

## LES IMPOTS RETARDENT LES AFFAIRES

"Il importe peu de savoir où ce revenu est accumulé par le gouvernement ou de la façon qu'il est perçu mais il est certain que la perception de cet argent en impôts nuit énormément aux affaires. Des réductions appréciables d'impôts seraient un stimulant pour les individus et les industries encourageraient l'expansion des entreprises et la création de nouvelles développements à production et abaisseraient les prix. De tout cela une réduction de cette nature ne pourrait qu'augmenter le standard de vie.

"Certaines personnes diront que le gouvernement a besoin d'argent pour la sécurité sociale, les subsides, etc., mais je me permettrais de faire remarquer que les dépenses extravagantes des gouvernements n'ont jamais créé la prospérité.

"L'attitude du 'laissez faire par le gouvernement' ne nous mènera nulle part et seule la nécessité doit rester le facteur décisif lorsqu'on songe à retenir certains contrôles du temps de guerre. Dans certains cas cependant le profit du manufacturier a été coincé entre le coût d'exploitation plus élevé et les prix du plafonnement

(suite à la dernière page)

## COMMUNIQUE

(Suite de la page 3)

n'est mise au compte de la caisse. Il est à noter aussi que lorsqu'un ministre du gouvernement fédéral verse une contribution comme employeur ainsi que l'ont fait en novembre les ministères des Transports et des Affaires des anciens combattants, le gouvernement fédéral ajoute aussi le montant d'un cinquième de ses propres contributions initiales de la même manière qu'il le fait à ses contributions sont faites par ces employeurs particuliers et leurs employés.

(Suite de la page 2)

Du reste, si l'on ne se hâte de construire ce collège, le Gouvernement de l'Alberta, avec son système de grands unités scolaires établira prochainement à Falher même une grande école pour tous les garçons des grades 9, 10, 11 et 12. Cette haute école "High School", anglaise évidemment, groupera des garçons de toute race et de toute religion. Vous soupçonnez les conséquences au point de vue catholique et français.

Les deux Evêques font donc œuvre de chefs, de prévoyants de l'avenir, en s'efforçant de constituer tout de suite le foyer où les vocations pourront s'épanouir et les compétences se former.

Que les deux Evêques désirent voir cette œuvre au milieu de la communauté qui grandit cela s'explique de soi. Il y a d'abord la question de facilité matérielle, de proximité de la population à desservir; il y a ensuite le facteur d'ordre moral. Les élèves formés dans la région de la Rivière-à-la-Paix ont plus de chances d'y rester et donc d'ajouter à la force du groupe local. L'expérience ne démontre-t-elle pas que le grand nombre des jeunes qui ont pris goût à la vie des grandes villes où ils sont allés étudier, ont naturellement fini par s'établir en ces centres où ils comptent des relations et des amis nombreux.

Les fondateurs du Collège de la Rivière-à-la-Paix savent aussi qu'il faut compter avec le temps, que la plupart des grandes entreprises ont eu des débuts modestes, qu'elles se sont progressivement développées. Ils ne feront d'abord que les premières classes du cours classique jusqu'à comptant sur le Juniorat d'Edmonton pour compléter le cours des sujets jugés aptes au baccalauréat et à la philosophie.

En tous cas, notre devoir à nous, du Québec, est de donner un coup de main à ceux qui tentent cette magnifique aventure, qui vont dresser si loin dans le Nord albertain ce foyer de culture catholique et française. Après tout, n'est-ce pas notre cause qu'ils défendent en même temps que la leur? Combien de fois, et avec combien de raison, n'a-t-on pas répété qu'ils sont nos avant-postes?

Mais comment répondre à l'appel de NN. SS. Langlois et Routhier. Le R. P. Alfred Bouchard o. m. i., curé de Falher, est présentement à Québec pour organiser la souscription. Ayant prêché autrefois des missions paroissiales et des retraites fermées pendant quinze ans à travers notre province, il compte sur cinq mille Canadiens français souscrivant chacun dix dollars pour construire son collège. Qui refusera, en ces années de prospérité une modeste offrande à une cause aussi noble et aussi apostolique? En retour, chaque donateur recevra vingt-cinq parts qui donnent

droit à un tirage de dix mille dollars répartis en quatre-vingt-douze prix. Si quelqu'un est intéressé à vendre des parts, il est prié de communiquer avec le représentant à Québec, des Evêques de Grouard, pour connaître les conditions et avantages de ce tra-

vail. Patriotes du Québec, entrez donc dans "LA COMPAGNIE DES 5000 ASSOCIES" en souscrivant dix dollars à l'œuvre du Collège de la Rivière-à-la-Paix et vous aurez bien mérité de l'Eglise et de la patrie canadienne!

Toute souscription doit être adressée au R. P. Alfred Bouchard o. m. i. 15 avenue des Oblats QUEBEC

CASAULT

M. Fernand, Arthur, Léo Clavet, ainsi que Mlle Véronique Clavet, ont passé le jour de Noël à Québec chez leur sœur Mme Gérard Daigle. M. Camille et Marcel Blais sont al-

lés à Québec chez leur frère, M. Lucien Blais. M. Roland Guilmette de Québec est venu rendre visite à son père, M. Eugène Guilmette. M. Jean-Charles Hoifman a passé les fêtes à Québec chez ses sœurs

Mme Joseph Galibois ainsi que Mme Eugène Bois. M. et Mme Omer Samson de Montmagny sont venus passer le Jour de l'An chez M. Eugène Bouffard et O-nésime Blodeau.

# Avis Important du Gouvernement au sujet de la réglementation des prix

Les règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre (arrêté en conseil C.P. 8528 du 1er novembre 1941) établissaient pour certaines marchandises et certains services les prix maxima de la période de base. Ces règlements furent adoptés en vertu de l'autorité de la Loi des mesures de guerre et maintenus en vigueur par la Loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales.

Et, de temps à autre, au moyen d'ordonnances rendues par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les prix maxima établis ont été changés ou ils ont été suspendus dans le cas de marchandises et de services particuliers. Il y a quelques jours, on a annoncé la suspension d'un bon nombre de réglementations.

C'est pourquoi, je crois opportun de publier un sommaire de la liste des marchandises et des services pour lesquels il existe encore un prix maximum légal en vertu des règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre, ce qui donnera au public l'occasion de se renseigner sur la loi.

Toutes les réglementations en question sont inscrites dans l'ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le public peut se procurer cette ordonnance (à laquelle il doit se reporter pour tout renseignement exact) à n'importe quel bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

*Douglas Coosa*  
Ministre des Finances.

## MARCHANDISES ET SERVICES ENCORE SOUMIS AUX PRIX MAXIMA

selon l'ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

**VIVRES**

- Toutes les farines, mélanges de farines et gruau.
- Levure.
- Pain, petits pains, biscuits et produits de la boulangerie.
- Céréales conditionnées, cuites ou non, y compris céréales à déjeuner, macaroni, vermicelle, spaghetti, nouilles et autres pâtes alimentaires.
- Riz.
- Orge perlé et mondé.
- Maïs décortiqué, à l'exclusion du maïs à éclater.
- Pois secs, fèves de soya, fèves sèches, sauf fèves de Lima et haricots rouges.
- Poudre à pâte.
- Féculé.
- Sucre, sirops de sucre de canne, sirops de blé-d'Inde, sucre de raisin, glucose.
- Mélasse comestible.
- Miel.
- Produits de l'érable—production 1946.
- Bombons, confiseries et caramels.
- Thé, café et concentrés de café.
- Fèves de cacao, beurre de cacao.
- Cacao et chocolat et préparations contenant du cacao ou du lait en poudre.
- Eau gazeuse et concentrés d'eau gazeuses, excepté les eaux minérales et de sources naturelles.
- Malt, extrait de malt et sirop de malt.
- Vinaigre.
- Poivre noir, poivre blanc et succédanés contenant du poivre noir ou blanc.
- Beurre.
- Caséine.
- Fromage cheddar, fromage conditionné et fromage à la crème.
- Produits du lait concentré, de toutes sortes.
- Crème glacée.
- Garnitures préparées pour salades; huiles à salade et à cuisson.
- Sel.
- Pommes fraîches — récolte 1946.
- Raisins, raisins de Corinthe, pruneaux, dattes séchées et pommes déshydratées.
- Tomates; sauces, pâtes, purée, pulpes et catsup aux tomates, sauces chili lorsque emballées en boîtes ou en bocaux hermétiquement fermés.
- Fèves au lard, spaghetti et soupes en boîtes.
- Maïs, pois et fèves en boîtes, à l'exclusion des fèves de Lima et des haricots rouges.
- Abricots, pêches, poires, cerises, et prunes en boîtes.
- Fruits et légumes des deux catégories précédentes lorsqu'ils sont congelés et mis sur le marché pour le consommateur.
- Confitures, gelées et marmelades.
- Viande et produits de viande, à l'exclusion du gibier, viandes pour animaux d'agrément et quelques sortes de viandes cuites et mises en boîtes et servant à faire des sandwiches.
- Boyaux de saucisse, naturels ou artificiels.
- Volaille, vivante ou habillée; produits de la volaille, sauf

certaines variétés de volailles en conserve et des conserves de volaille pour sandwiches.

- Oeufs dans la coquille, oeufs congelés ou en poudre.
- Saumon en boîte, truite de mer en boîte, cétan en boîte.
- Graisses comestibles de provenance animale et végétale, y compris le saindoux et le "shortening".

**VÊTEMENTS**

- Vêtements extérieurs pour hommes, adolescents et garçons: complets, vestons, pantalons et autres vêtements, sauf les paletots en fourrure.
- Casquettes en drap.
- Accessoires pour hommes, adolescents et garçons, comme suit: chemises, cols, blouses, sous-vêtements, pyjamas, chemises de nuit et robes de chambre.
- Vêtements de toutes sortes pour dames, demoiselles, fillettes et enfants (sauf les manteaux de fourrure) et faits de tout tissu, sauf la soie pure.
- Soutien-gorge et corsets.
- Accessoires pour dames, demoiselles, fillettes et enfants, comme suit: faux-plastrons, bavettes, garnitures de cou, cols, manchettes et tabliers.
- Couvre-chefs de toutes sortes pour enfants et bébés, sauf les chapeaux faits de feutre pour demoiselles.
- Tricotés de toutes sortes pour hommes et femmes, y compris sous-vêtements et vêtements, bonnetterie, bas et couvre-chefs, mais à l'exclusion des robes de soie, bas de soie et les chapeaux pour femmes et demoiselles.
- Mouchoirs.
- Vêtements de travail, y compris tabliers pour hommes et pour femmes.
- Uniformes pour hommes et pour femmes.
- Vêtements de sport pour les deux sexes, sauf les costumes et les casques de bain.
- Vêtements de caoutchouc, vêtements caoutchoutés, vêtements imperméables et huilés, sauf ceux destinés à des usages spéciaux dans l'industrie.
- Gants, gants à manchette, mitaines et moufles de toutes sortes pour les deux sexes, sauf les articles destinés spécialement pour le sport ou pour des usages industriels.
- Couches, porte-couches.
- Chaussures de toutes sortes et de toute matière.

**TEXTILES DE MAISON ET AUTRES**

- Couvertures d'auto ou de voyage, auvents, descentes de bain, couvre-pieds, couvertures de lit de toutes sortes, canevass pour habits, tapis de table à cartes, confortables, rideaux, formes de coussins, couvre-tout, torchons à vaisselle, lavettes, draperies, édredons, débarbouillottes, hamacs, "lunch-eon sets", matelas de toutes sortes, rivetées de table, taies d'oreillers, oreillers et dessus d'oreillers, couvertures piquées, voiles, draps de

- lits (y compris ceux qui sont caoutchoutés et recouverts de plastique) rideaux imperméables de bain-douche, bourruures de table, lits-sacs, balanciers, nappes, tentes, couvre-tout, serviettes, essuie-mains, stores de fenêtres.
- Houssets pour meubles, couvertures de voiture de bébé, de berceaux et de couchettes, coussins, matelas, planches à repasser et sièges de toilettes.
- Matelas de parc d'enfant, de panier à bébé, de voiture de bébé, bourruures pour tables à cartes, pour chaises, pour planches à repasser et pour matelas.
- Sacs pour usage domestique, sacs à vêtement, haversacs, et sacs de marins.
- Bâches et autres toiles grossières de protection.
- Tissus de rebut, y compris les tissus de rebut usagés, sauf les chiffons.
- Carpettes et tapis de planchers, principalement de coton.
- Toile cirée pour tables et tablettes.

**COMBUSTIBLES DOMESTIQUES**

- Charbon, coke et briquettes.
- Bois de chauffage, bran de scie et charbon de bois.

**MOBILIER ET FOURNITURES DE MAISON**

- Poêle de cuisine, sauf les "rangettes".
- Réfrigérateurs électriques et à gaz.
- Laveuses.
- Fournaises, foyers et autres installations de chauffage, sauf les chauffettes électriques portatives.
- Chauffe-eau de tous genres.
- Articles de plomberie comme suit:
  - a) Toute tuyauterie du type et du diamètre nécessaires à l'installation du système d'eau et de chauffage domestiques.
  - b) Tous les articles connus sous le nom de commerce comme "plumber's brass".
  - c) Autres articles de sanitation tels que: baigns, bols de cabinet, commodes, sièges de toilette et peintures, cabinets chimiques et réservoirs de cabinet, appareil à adoucir l'eau, réservoirs pour l'eau chaude, cabinets de toilette, cuves à laver, fosses septiques, éviers, bain-douches, renvoie d'eau et accessoires et lavabos.
- Machines à coudre.
- Savons et composés de savon.

**VÉHICULES MOTEURS ET ACCESSOIRES, BICYCLES**

- Véhicules moteurs, y compris les pièces et les accessoires, comme suit:— automobiles à 10 places ou moins; motocyclettes; camions et remorques.
- Carrosseries de camions.
- Pneus et chambres à air.
- Batteries pour usage spécial dans l'industrie.

- Bicycles, pièces de rechange et accessoires.

**PRODUITS DE CONSTRUCTION**

- Bois de construction de toutes sortes.
- Articles de menuiserie y compris les portes, les cadres de portes et de châssis, châssis, escaliers et barrières.
- Placages et contreplaqués.
- Tous les produits du bois coupés à l'avance pour l'érection de maison ou de bâtiments de ferme, mais non les maisons complètes entièrement assemblées d'avance.
- Plancher et latte au gypse.
- Plancher murales et à construction.
- Produits d'isolation, sauf ceux qui servent à recouvrir la tuyauterie et les bouilloires.
- Chaux et plâtre pour la construction.
- Conduits d'égoût en fonte.
- Clous, crampons, rivets, boulons et écrous.
- Quincallerie de construction et serrures.
- Fils métalliques de construction et accessoires pour maisons-résidences.

**MACHINERIE, INSTRUMENTS, OUTILLAGE ET ACCESSOIRES AGRICOLES**

- Pratiquement toute la machinerie aratoire pour l'ensemencement et l'engrais: charmes, cultivateurs, faucheuses, moissonneuses, tracteurs, voitures, accessoires de laiterie, épandeuse et vaporisateurs.
- Accessoires de grange et de basse-cour.
- Incubateurs, éleveuses et dispositifs pour abreuver et nourrir les volailles.
- Engins à essence, stationnaires.
- Fournitures d'apiculture: harnais et quincallerie de harnais.
- Clôture barbelée et autres clôtures en broche.
- Fers à cheval et accessoires.
- Ficelle d'engrèbage.
- Brouettes.
- Aliments pour bétail, de toutes sortes, sauf la viande de cheval, les aliments pour animaux d'agrément, la paille, les écaillies et le gravier à volailles.
- Chaux, chaux hydratée et engrais chimiques agricoles de tout genre.
- Poisons pour rats à bourse.
- Fèves et pois de semence.
- Grains, comme suit: blé, orge, avoine, graine de lin, sarrasin, graine de colza, graine de tournesol, et criblures de grain.

**MATIÈRES BRUTES ET TRANSFORMÉES**

- Produits du fer et de l'acier basiques et les alliages, y compris les fontes en gueuses: fonte, ferraille, lingots, barres, plaques, baguettes et fil.
- Les métaux non-ferreux et leurs alliages, à l'état primaire, secondaire ou sous formes fabriquées: aluminium, antimoine, cuivre, plomb, nickel, étain et zinc.

- Essence à tracteur, et dissolvants.
- Caoutchouc brut, caoutchouc et latex synthétiques, caoutchouc régénéré.
- Produits chimiques de base, pour l'industrie et l'agriculture.
- Matières colorantes, pigments et oxydes.
- Feuilles et pellicules en matières plastiques qui doivent être transformées de nouveau.
- Pierre à chaux brûlée et compactée.
- Huiles et graisses, y compris les huiles "Vitamine A", d'origine animale, végétale ou marine, excepté l'huile de foie de morue en bouteille pour le commerce de détail.
- Cires, provenant naturellement d'animaux ou de légumes, mais non les polés.
- Colles et adhésifs.
- Féculés.
- Tissus et tricots, excepté les tissus pure soie.
- Fillets et tissus pour rideaux.
- Fils et fils, sauf ceux en pure soie pour tisser et tricoter les tissus.
- Fibres (naturelles et synthétiques) sauf les fibres de soie employées dans la fabrication des fils et les fils et les rebuts de manufacture.
- Fillets, fleurets et fils à coudre, à broder et à crocheter, sauf en soie pure.
- Tissus caoutchoutés, tissus enduits de matières plastiques et autres tissus enduits.
- Fils, tissus, rubans de sangle élastiques et produits semblables.
- Feutres de coton, de laine ou de poil.
- Duvet et plumes, à l'exclusion des plumes ornementales.
- Peaux et cuirs d'animaux, de reptiles, de poissons, du type utilisé comme cuir.
- Cuirs et cuirs synthétiques de tout genre.
- Peaux de mouton d'un an, tannées mais dont le conditionnement ne dépasse pas le peignage et la tonte et qui sont colorées du côté de la chair seulement.

**PULPE, PAPIER ET PRODUITS DU PAPIER**

- Bois de pulpe.
- Papier de rebut.
- Pâte de papier, exceptant:
  - a) qualités dissolvantes,
  - b) qualités "alpha" et sulphate blanche,
  - c) "Duracel".
- Qualités sulphate non-blanchie et malaxée, vendue pour la fabrication du papier à journal et du papier tenture.
- Papier à journal, excepté lorsque vendu par le manufacturier.
- Certains produits des moulins de papier à édition, à écrire, papiers légers et papiers spéciaux, tels que papiers "bond", papier pour duplicateurs et papier à papeterie, bostols, papier à buvard non couché, papier pour couverture et presque tous les papiers pour conditionnement.
- Papiers utilisés pour la transformation et l'impression et

fabriqués principalement ou partiellement de pâte mécanique Kraft écorue ou blanche ou de matières de rebut Kraft.

- Papier-carton utilisé dans la fabrication de caisses d'expédition faites de carton-fibre massif ou ondulé.
- Cartons pour boîtes, sauf pour envelopper le papier à journal et les mandrins de papier à journal.

**CAISSES D'EXPÉDITION ET MATÉRIEL D'EMBALLAGE**

- Caisnes, contenants, emballages, dispositifs d'emballage d'un genre utilisé pour la vente et l'expédition de produits fabriqués entièrement ou en partie, de bois, de métal, de matières textiles ou de carton solide ou gaufré, ainsi que les divisions ou parties intérieures utilisées avec celles-ci.
- Sacs à parois multiples.
- Carton solide ou ondulé, en feuilles ou en rouleau, utilisé pour l'emballage.
- Cordage de coton.

**SERVICES**

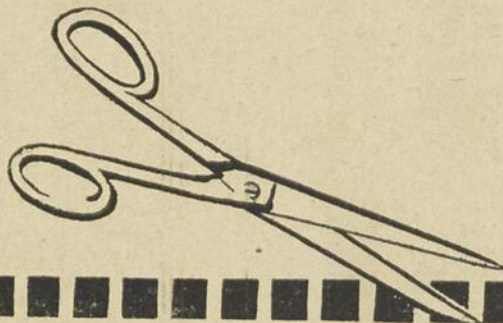
- Transport de marchandises et les différents services s'y rapportant.
- Entreposage; entreposage à sec des marchandises en général et des effets domestiques autres que les vêtements; entreposage frigorifique (y compris la location des compartiments frigorifiques et les services connexes, tels que frais de conditionnement dans les usines d'entreposage frigorifique).
- Blanchissage.
- Services des repas ou des rafraichissements qui doivent être consommés dans le local du vendeur; service des boissons (sauf les boissons alcooliques), par celui qui sert des repas ou des rafraichissements; service des repas avec logement pour la nuit d'après un taux unique, mais non compris les cas où un employeur fournit à son employé, directement ou par l'intermédiaire d'une autre personne, des repas, des rafraichissements ou un logement.
- L'impression commerciale d'articles; la mise en paquets ou l'emballage ou tout autre service ayant trait au conditionnement de toute marchandise soumise aux prix maxima, lorsque le service est exécuté sur contrat ou à commission.

**MARCHANDISES USAGÉES**

- Marchandises de rebut, sauf le caoutchouc de rebut et les chiffons.
- Accessoires de maison usagés: glacières mécaniques, poêles, poêles de cuisson et autres accessoires de cuisson ou de chauffage; machines à laver électriques; machines à coudre domestiques.
- Bicyclettes.
- Véhicules automobiles usagés, comme suit: véhicules automobiles de tourisme, destinés à transporter moins de dix personnes; camions de tous genres; remorques de camions.

Toute matière ci-dessus énumérée qui est conditionnée pour la comprendre dans n'importe quelle des marchandises ci-dessus ou toute pièce constituant une partie de l'une de ces marchandises sont soumises aux prix maxima. Tout ensemble qui contient un article énuméré ci-dessus est soumis aux prix maxima même si le reste de l'ensemble n'est pas énuméré ci-dessus. Ce qui précède n'est qu'un résumé de l'Ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ce n'est pas le texte officiel complet. Pour tout renseignement sur la loi, consultez l'ordonnance.

D. GORDON, Président, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.



DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ POUR RÉFÉRENCE

4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES GUISSONS À LA MAISON, EMPLOIENT

**La Farine Robin Hood**  
Moulue de Blé Lavé



# Douleurs Rhumatismales

Les élançements des douleurs rhumatismales sont promptement soulagés par l'emploi de Paradol. Un comprimé à deux heures d'intervalle arrête la douleur. Son usage continu aide à enrayer la cause du mal. Paradol ne désempoigne pas.



Format pour sac à main, 12 comprimés 35 cts.  
Format économique, 60 comprimés \$1.00



## Paradol du Dr Chase

### CINEMA TACHE

#### Montmagny

MILLE ET UNE NUIT  
(Version française du film)  
ARABIAN NIGHTS  
Avec:  
Maria Montez, Jon Hall, Sabu  
Dimanche trois représentations:  
Prem. à 2.00, Deu. à 6.30. Trois. à 8.45  
Lundi et Mardi à 8.15 p. m.  
23, 24, 25 Janvier  
COUD DE FEU DANS LA NUIT  
Avec:  
Mary Morgan, Henri Rollan  
Jeu. Ven. Sam. à 8.15

### NOTES LOCALES

Mme Laurent Côté s'est rendue à l'hôtel-Dieu de Lévis, dans le cours de la semaine, visiter son fils.  
Mme J. Charlys Darveau, de Québec, est en promenade chez son fils, le Docteur Darveau.  
M. l'abbé Edmond Labrecque, du Séminaire de Québec était, la semaine dernière, en visite chez des parents M. le Dr. Darveau et M. Armand Paquet.  
Mlle Marcelle Savard, de Québec, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Gonzague Bélanger.  
M. et Mme André Coust, et leur fils de Québec, étaient dernièrement chez M. et Mme Achille Gaudreau.  
Mme Dr Darveau s'est rendue à l'hôtel-Dieu de Québec dernièrement visiter son fils Denis.  
Mme J. Bérubé, de Montréal, passe quelque temps chez son père M. Pierre Nicole.  
A l'occasion des Fêtes étaient de passage chez M. et Mme Gaudias Bernier, M. Donat Proulx, de Montréal; ils ont également rendu visite à M. et Mme Georges Lalonde, Mme Jos. Gaudreau, M. et Mme Welestan Proulx.  
M. Wilfrid Moreau, de Ste-Claire de Colombourg, Abitibi, accompagné de son fils Emilien, étaient à l'occasion des fêtes chez Mme Elzéar Moreau et autres parents.  
Mlle Carmen Lambert de Québec, a passé une quinzaine chez sa soeur Mme Gonzague Bélanger.

M. Roméo Couillard a passé une semaine à Montréal par affaires.  
M. Patrice Corriveau est de retour de St-Hyacinthe où il a rendu visite à des parents et amis.  
Mme Armand Tremblay, de Montréal, passe quelque temps chez sa mère Mme Ludger Thibault.  
Mme Paul Paquet est de retour d'un voyage à Montréal.  
Mlle Anselmie Thibault, de Ste-Anne de la Pocatière et Mme Dupuis de St-Roch des Aulnaies étaient dernièrement chez M. Samuel Blanchet.  
M. Daniel Thibault, de Chicoutimi a passé les fêtes chez sa mère Mme Ludger Thibault.  
Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Gérard Coulombe actuellement hospitalisé à l'hôtel-Dieu de Québec.

**Baptêmes:**  
Le 9 janvier a été baptisé Joseph, Odilon, Denis, Yvon, fils de M. et Mme Odilon Robin (née Jeanne Coulombe). Parrain: M. Jean-Paul Robin frère de l'enfant; Marraine: Mlle Gilberte Robin, soeur de l'enfant.  
M. et Mme Raymond Coulombe (née Madeleine Boulet), sont les heureux parents d'un fils, baptisé, sous les noms de Joseph, Antoine, Gaston, Michel. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Antoine Boulet, grands-parents de l'enfant.  
M. et Mme Lorenzo Cloutier (née Laurencia Ouellet), est né un fils, baptisé le 14 janvier, sous les noms de Joseph, Emile. Georges. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Cloutier oncle et tante de l'enfant.  
M. et Mme Julien Bernier (née Jeanne d'Arc Boulet), annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 15 janvier, sous les noms de Marie, Cécile, Monique, Huguette. Parrain et marraine: M. et Mme Camille Bernier oncle et tante de l'enfant.

**Mariage:**  
Le 11 janvier, dans l'Eglise de notre ville, M. l'abbé Marc Caron bénissait le mariage de M. René Laplante, domicilié en la paroisse de St-Alphonse de Thetford-les-Mines, fils de M. Ernest Laplante et de feu Léda St-Hilaire, avec Demoiselle Fernande Létourneau, fille de M. François Létourneau et de Lucie Picard, de notre paroisse. Monsieur Ernest Laplante servait de témoin à son fils, et M. Maurice Létourneau accompagnait sa soeur.  
Les élections municipales, pour la

### Assemblée annuelle...

(suite de la page 4)  
ment. Je suis en faveur de l'abolition graduelle des contrôles mais dans la mesure où les marchandises et les services seront disponibles. J'espère que les conditions économiques dans le monde et au pays permettront sous peu le retour à une économie libre.  
"Grâce à son effort de guerre notre pays a atteint sa maturité au point de vue politique et industriel. Si le monde des affaires, le travail et le gouvernement gardent bien leurs têtes il n'y a pas de raison pour que nos plans de reconversion ne se terminent pas cette année et que nous ne nous préparions pas à marcher de l'avant dans l'avenir."

### REMARQUES DU GERANT GENERAL

En présentant le 67ième rapport annuel, M. Muir, gérant général a déclaré que pour la sixième année consécutive, l'actif total de la banque, qui atteint maintenant \$2,131,974,316, a enregistré un nouveau sommet. Dans nombre de services de la banque, les chiffres ont aussi enregistré de nouveaux niveaux. Les disponibilités se totalisent à \$1,609,742,166 soit 81.69 pour cent du passif au public.

"Le volume des prêts commerciaux au Canada, dit M. Muir, a augmenté de \$25,789,321 mais cela ne donne pas une idée exacte de la situation car au 30 novembre 1945, il y avait une campagne de l'Emprunt de la Victoire.

"Le total des prêts n'est pas un indice juste de l'assistance que la banque a accordée à ses clients. Au poste autres obligations, débiteurs et actions il y a là des millions de dollars qui représentent l'achat par la banque d'obligations à court ou moyen terme émises par des clients pour leur aider à prendre l'expansion et à faire des améliorations.

"De plus, la classe des petits épargnants a continué à profiter des services mis à sa disposition. On s'en rend mieux compte quand on sait qu'au cours de la dernière année nous avons fait près de 150,000 prêts de \$500 et moins pour fins personnelles.

"Nos prêts à l'étranger ont aussi continué à prendre de l'expansion comme on peut le constater par cette augmentation de \$16,623,715."

### RECORD DES DEPOTS

Le gérant général a noté que le total des dépôts a augmenté de plus de \$74,000,000 pour atteindre le niveau sans précédent de \$1,963,103,951. "Le nombre des comptes de dépôts actifs continue à augmenter et, en fait l'augmentation au Canada seulement a été 116,000 au cours de l'année pour en

paroisse de St-Thomas de Montmagny ont eu lieu mercredi dernier.

Nous félicitons M. Irénée Poirier, qui a été réélu maire, par acclamation pour un neuvième terme.

Le Conseil se compose donc de M. Irénée Poirier, maire, et des conseillers suivants: MM. Ernest Gaudreau, Antoine P. Boulet, Ernest Bossé, Louis Blanchet, Zéph. Coulombe et Gérard Thibault.

M. Jacques Collin a été nommé secrétaire, en remplacement de M. Odilon Gaudreau, démissionnaire.

### ICE CYCLES 1947

#### PRESENTE UNE PLEIADE D'ETOILES

On est à faire des grands préparatifs pour l'ouverture de la fameuse revue "Ice Cycles 1947", qui sera présentée au Colisée de Québec, commençant mardi le 25 février prochain, à 8.30 hrs p.m.

Les frères Shipstad et Johnson de "Ice Follies" et John H. Harris de "Ice Capades" ont réuni toutes leurs ressources et leurs talents pour monter une nouvelle extravagance de premier ordre. Ils n'ont rien épargné pour faire de "Ice Cycles" une production hors pair.

Des fameux artistes internationaux des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe sont présentés dans ce spectacle.

Cette production est dirigée par Fran Claudet, Rosemarie Stewart et Mary Jane Lewis, fameux directeurs de specta-

porter le total à 1,670,000."

Les profits pour l'année ont été de \$908,244 plus élevés que l'année précédente.

"Comme vous l'aurez remarqué dans le rapport des directeurs, il a été décidé de transporter au Fonds de Réserve une somme de \$5,000,000 qui était au crédit du compte des profits et pertes.

"Il restera donc la somme appréciable de \$1,467,414 à reporter.

"Vous remarquerez aussi que le Fonds de Réserve a été augmenté de la somme de \$15,000,000 ce qui porte celui-ci à \$40,000,000.

"On se souviendra qu'au cours de la dépression il fut décidé de transporter \$15,000,000 du Fonds de Réserve aux réserves internes. Le temps, toutefois, a établi que c'était là une mesure par trop conservatrice. Il s'en suit que le changement noté a dû s'effectuer."

### ASSISTANCE AUX COMMERCANTS AVEC L'ETRANGER

En faisant allusion aux nombreuses succursales de la banque à l'étranger, M. Muir a insisté sur le grand rôle que ces succursales jouent en facilitant le commerce avec ces pays. "La situation unique que nous occupons—soit la banque avec le plus de succursales à l'étranger—nous permet de donner un service sans égal à nos clients qui s'occupent d'exportations et d'importations."

M. Muir a aussi hautement loué la loyauté et l'habileté des membres du personnel.

"Votre banque, dit-il, n'est pas le résultat du travail d'un homme, ni d'un groupe d'hommes. Au contraire c'est un monument à l'effort en coopération de plusieurs hommes travaillant chacun avec esprit d'initiative dans la sphère qui lui est dévolue.

"Je ne puis dire trop de bien de ces hommes et de ces femmes et l'administration de la banque ne vous rendra jamais plus service qu'en essayant toujours d'encourager et de garder ce personnel."

cles sur glace de "Ice Follies" et de "Ice Capades". Les meilleurs artistes de New-York et de Hollywood ont été mis à contribution pour la préparation des costumes et des décors.

La distribution comprend: Eleanor Meister, Robin Lee, Howard Sullivan, Henry Lie de "Ice Capades" et Alan Lovell et Bud McNulty de "Ice Follies"; de New-York nous viennent Jean Crystall et le duo de Pauw et Payne. Les autres sont: Jean Arlen, qui deviendra très bientôt la plus fameuse des étoiles du patin, Buddy Lewis, sauteur de barils et Arthur Nelles comédien canadien.

Nadine Thompson et Margaret Field, découvertes de Hollywood, sont de nouveau avec la troupe et vous feront voir des numéros tout-à-fait nouveaux.

De plus on a fait venir d'Angleterre, Joyce et Colin Bosley et Anne Rogers et Pohn Moss, de très grands étoiles très renommées dans les Iles Britanniques.

La distribution merveilleuse de "Ice Cycles 1947" présentera "Ballet 'Nocturne'" "Garderie Moderne", "Noël Scandinave", "Au pays de Mississipi", "Répétition à l'Hippodrome", "Ranch Elegant" et "Précision Espagnol"

Les charmantes "Ice Cycles" acclamées par les critiques et les amateurs de patinage comme les "plus jolies demoiselles sur glace" ajoutent une éblouissante beauté à une adresse merveilleuse sur patins dans tous les numéros.

On peut retenir ses places immédiatement en écrivant à Colisée, Exposition, Québec en mentionnant le nombre et le prix des billets désirés et en incluant chèque accepté ou mandat, de même qu'une enveloppe affranchie pour le retour des billets.

### CHRONIQUE DE.....

(suite de la page 1)

permettra de retirer tous les avantages éducatifs du concours.

Il sera possible alors de se rendre compte si les lunchs sont faits avec le même soin, si les enfants comprennent bien l'avantage pour eux de se bien nourrir ou s'ils travaillent seulement dans le but d'obtenir des prix.

Avec le concours de l'Office national du film, il sera possible d'organiser des séances cinématographiques au Cap St-Ignace, jeudi, 23 janvier, à la salle paroissiale, l'après-midi et le soir, — à Montmagny, vendredi, à l'Hospice, le 24 janvier.

Une invitation spéciale est faite aux Dames Fermières de ces endroits. Le conférencier sera le Dr A. Dumas, médecin-hygiéniste.

T. Mercier, Ed.-Hyg.

## Annonces classifiées

### Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstic", point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté  
rue St-Thomas  
Montmagny

20 j.n.o.

### PROCUREZ-VOUS UN SPENCER

dessiné exclusivement pour vous, afin de soulager la tension de vos muscles fatigués.

Jeremphis les ordonnances médicales avec soin.  
MARIE BLANCHE FORTIER  
7, rue St-Ignace,  
Tel. 39 Montmagny

### A VENDRE

Brûleur à l'huile, neuf, à vendre, au complet avec deux cruches. Pour renseignements, s'adresser au bureau de notre journal.

### DR. LOMER LEMIEUX

Chirurgien—Dentiste

Tel: 84

### BUREAU OUVERT

Tous les jours 9h. a. m.—5h. p. m.  
Soirs 7h. p. m. 9h. p. m. excepté mer: sam:  
Vendredi Unité Sanitaire 10h. a. m. 4h. p. m.

### ON DEMANDE

Linotypistes d'expérience, immédiatement. Pour renseignements S'adresser:

Rosaire Blais,  
3, rue Marquette,  
Sherbrooke.

27 6 fs.

### MAISON A VENDRE OU A ECHANGER

Maison située sur St-Jean Baptiste, première maison de la paroisse. Trois logements, dont le principal est libre dans le moment. Bel endroit. Taxes bon marché. Prix avantageux.

S'adresser à:

GEORGES E. FOURNIER  
Rus de la Gare.

## COLISEE

### Parc Exposition Québec La 2e Edition Nouvelle

de la Merveilleuse Revue sur Glace

### ICE CYCLES 1947

sera présentée du 25 fev. au 1er mars

### 5 représentations de Grand Gala

Féerie de couleurs - Décors magnifiques - Costumes somptueux - Artistes de renom - Action - Vitesse - Rythme - Beauté - Une pléiade d'Étoiles évoluant sur une Glace aux milles couleurs et au son d'une musique entraînante

Sièges Réservés: Taxes incusés \$2.75, 2.25, 2.00 et 1.50  
Ecrivez immédiatement pour réserver vos places en incluant mandat ou chèque accepté et enveloppe de retour affranchie et en mentionnant le nombre et le prix des billets à:  
COLISEE, EXPOSITION QUEBEC

Les demandes par la poste recevront une attention spéciale.

### Vendeur demandé

Pour une importante compagnie d'instruments aratoires. Ligne populaire. Magnifique opportunité. S'adresser à:  
C.P. 71, Montmagny  
17-3fs

## ASSURANCES

- FEU
- VIE
- AUTO
- VOL
- ACCIDENTS
- MALADIE
- RESPONSABILITE
- ETC.

### PAUL E. TASCHEREAU COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163  
Rue du Dépôt, Montmagny

### MAISON A VENDRE

Bonne maison neuve, située rue Montcalm, Montmagny. Pour renseignements, s'adresser au bureau de notre journal, 64, de la Gare.

### J. A. Labrecque

Directeur de FUNERAILLES

4, rue St-Joseph  
Tél. 363 ou 342 B.P. 285



Ancienne direction de M. Maurice Collin. Dignité et courtoisie.

Tél. Bureau: 391  
Résidence: 20

### Dr André Proulx

Médecine générale

### RAYONS X

29, rue St-Jean Baptiste  
Montmagny

### POUR VOS PLACEMENTS DE JANVIER

Ville de Montréal	3%
Hôpital Notre-Dame	3%
Corporation Episcopale	
Catholique Romaine, de Prince Albert	3 1/2 %
Municipalité de St-Fulgence	3 1/2 %
Ville de St-Basile	3, 2 1/2, 4%
Hôpital St-Luc	3 1/2 %
etc., etc.	

Nous échangeons sans charge, à nos bureaux les coupons d'obligations

Geo. E. FOURNIER  
Rus de la gare

### HOMMES DEMANDES

Voici votre chance! La plus ancienne et la plus formidable compagnie au monde, se spécialisant dans la vente de nécessités quotidiennes, a quelques ouvertures pour hommes agressifs et ambitieux. Splendide revenu dès la première journée, - produits avantageusement connus, - clientèle établie. Si vous jouissez d'une bonne réputation et possédez un équipement de voyage, vous êtes notre homme. Pouvons financer vos débuts. Pour plus amples détails, écrire à: LA Compagnie J.R. Watkins, 2177 rue Masson - Montréal, 34. Dépt. Q. M. 7A.

### La vie sédentaire et la CONSTIPATION

Au bureau, à la manufacture... manque d'exercice; d'où constipation.



Votre organisme empoisonné vous empêche de donner votre meilleur rendement: vos facultés sont alourdies.

"Une ou deux ROBOL, ce soir" et demain vous ne serez pas irascible. Vous deviendrez une personne normale. Faute de ce soin, combien de gens se voient préférer la personne gaie, habile, active.

TABLETTES **ROBOL** CONTRE LA CONSTIPATION

35 cts la boîte ou 3 pour \$1.00

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal

Tél. Bureau: 92 Rés.: 240

## PHILIPPE ROY

ASSURANCES GENERALES

78, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

## SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITE, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

## JEAN-M. CARETTE

# ZIRSKA

## immigrante inconnue

## Réfrigération moderne Enrg.

Adrien Gaudreau, Prop. C.P. 219 29, RUE ST-IGNACE — MONTMAGNY. TEL. 282

Distributeur autorisé de Canadian General Electric pour réfrigération commerciale. REFRIGERATEURS DE TOUTS GENRES pour maisons privées, cultivateurs, bœurreries, boucheries, épicerie, communautés religieuses, coopératives, etc. (Réparations et vente)

### BRÛLEURS A L'HUILE ET "STOKERS" POUR FOURNAISES.

Représentant des célèbres produits VOLCANO pour système de chauffage, manufacturé à St-Hyacinthe, P.Q. Soudure au Gaz et à l'Électricité.

Vente de moteurs, poulies et courroies en "V", etc. Système de ventilation (Fan)

Réparations de: pompes électriques, laveuses, moteurs, appareils électriques et balances de toutes sortes